

THEATRE CORONA, No. 206,902
THEATRE CORONA, No. 207,642
THEATRE CORONA, No. 207,358
THEATRE CORONA, No. 206,540
THEATRE CORONA, No. 206,034
THEATRE CORONA, No. 205,527
THEATRE CORONA, No. 205,426
THEATRE CORONA, No. 206,685

LE CLAIRON

NOUVEAUTÉS et BAS PRIX....
sont deux spécialités que vous
trouverez au
MAGASIN MODERNE
J. O. Lussier, Prop.
Tél. 834 - 67 St-François
St-Hyacinthe.

VOL. XXIII — No. 18

SAINT-HYACINTHE, 4 MAI 1934

PRIX: CINQ SOUS

Premier Saint-Hyacinthe

A L'HOTEL DE VILLE

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DES TAXES. — NOUVELLE TAXE D'OUVERTURE DE PLACES D'AFFAIRES. — TAXE DE TRAVAIL SUR LES DEUX SEXES. — LA CONSTRUCTION DE L'ANNEXE.

Le conseil municipal a tenu une très importante séance lundi soir, sous la présidence du maire Bouchard. Le conseil était presque au complet.

C'est à cette séance qu'on devait décider des modifications à apporter au règlement des taxes.

Le conseil municipal a discuté longuement cette question et il en est venu à la décision d'apporter au règlement les modifications qui avaient été mentionnées dans les divers avis de motion donnés à une séance spéciale précédente.

La nouvelle taxe d'ouverture de places d'affaires est destinée à protéger les commerçants actuellement établis dans notre cité contre la concurrence de marchands étrangers qui viendraient ici pour ouvrir un commerce temporaire. Elle s'applique aussi aux résidents actuels de la cité. Comme cette taxe n'est payable qu'une fois lors de l'ouverture de la place d'affaires elle sera très peu onéreuse pour les marchands de bonne foi qui voudront établir à Saint-Hyacinthe un commerce permanent; elle devient cependant une charge assez lourde pour le commerçant temporaire vu qu'elle est de dix pour cent de la valeur annuelle des lieux occupés et qu'elle s'ajoute à la taxe d'affaires et aux licences qui sont régulièrement imposées sur les commerces de la nouvelle maison.

Quant à la taxe de travail à l'avenir elle s'étendra à toute personne de l'un ou de l'autre sexe âgée de 21 ans ou plus travaillant à salaire dans la cité et qui n'est chargée d'aucune autre taxe. Cette taxe a été demandée par les travailleurs du sexe masculin qui se plaignent de la concurrence qui leur est faite par les personnes du sexe féminin, surtout celles qui viennent de l'étranger. Cette taxe est très légère vu qu'elle n'est que de deux dollars par année mais elle consacre le principe que toute personne de l'un ou de l'autre sexe qui profite du travail que le conseil municipal a attiré en ville aide au paiement des dépenses d'administration de la cité.

Quant à la taxe professionnelle elle a été étendue à toutes les personnes exerçant leur profession dans la ville et non seulement à celles ayant un bureau régulier. Les gens de profession ayant un bureau régulier se plaignaient que la loi actuelle permettait à des hommes de profession de pratiquer en ville sans payer de licence en exerçant leur profession ici et là en dehors de ce qui peut être considéré comme un bureau régulier. Le montant de cette taxe n'a cependant pas été modifié.

Voici la teneur du règlement qui a été adopté par le conseil à l'unanimité au sujet de ces modifications aux taxes annuelles:

RÈGLEMENT 453

Règlement amendant le règlement No 371 à l'effet d'imposer une taxe d'ouverture de places d'affaires, une taxe de deux dollars sur toute personne âgée de 21 ans travaillant dans la cité, et une taxe sur toute personne exerçant une profession libérale.

Il est statué et résolu par règlement du Conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe, ce qui suit:

Le règlement des licences et taxes No 371 est amendé comme suit:

10—En ajoutant à la suite de l'article no 84, du dit règlement l'article 84a suivant:

84a—A partir de l'entrée en vigueur du présent règlement, toute personne, société, compagnie qui ouvrira une place d'affaires dans la cité, devra obtenir au préalable, du greffier de la cité, un permis à cet effet.

Ce permis sera connu sous le nom de "Permis d'ouverture de place d'affaires".

Le coût du dit permis est fixé à la somme de dix pour cent (10%) de la valeur annuelle des lieux à être occupés, telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur.

Dans aucun cas le coût du permis ne pourra excéder la somme de deux cent cinquante dollars (\$250.00).

Le coût du permis devra être payé au trésorier de la cité, sur demande de son émission.

20—L'article 74 du dit règlement No 371 est abrogé et remplacé par le suivant:

74—Toute personne de l'un ou de l'autre sexe âgée de 21 ans ou plus, travaillant à salaire dans la Cité et qui n'est pas chargée d'aucune taxe en vertu de la charte et des règlements de la cité, paiera une taxe annuelle de deux dollars (\$2).

30—L'article 77 du dit règlement No 371 est abrogé et remplacé par le suivant:

77—Toute personne exerçant dans la cité la profession d'avocat, médecin, d'arpenteur, de notaire, de dentiste, de chirurgien, d'oculiste, de comptable, d'artiste, photographe et d'agent d'affaires, ou toute autre profession libérale, paiera une taxe annuelle de dix dollars (\$10.00).

Le présent règlement aura force et effet lorsqu'il aura subi les formalités requises par la charte et les règlements.

Le second règlement important qui a été adopté par le conseil a été celui ayant trait à la construction de l'annexe de l'Hôtel de Ville.

Le conseil municipal n'a pas encore décidé définitivement s'il fera faire les travaux à la journée ou s'il demandera des soumissions pour l'exécution de l'entreprise.

L'architecte de la cité, M. René Richer, travaille actuellement à la préparation des plans et devis de cette construction et il espère pouvoir les terminer d'ici à une quinzaine de jours. Le conseil décidera

alors si l'annexe sera construite à la journée ou au contrat. Voici le règlement qui a été adopté à cet effet:

RÈGLEMENT 456

Règlement décrétant la construction d'une annexe à l'Hôtel de ville, et ordonnant pour payer le coût de telle construction un virement de fonds votés par des règlements antérieurs; Attendu que feu le Sénateur Lawrence A. Wilson a donné une somme de dix mille dollars (\$10000.00) pour aider à la construction d'une annexe à la bâtisse actuelle de l'Hôtel de ville;

Attendu que la ville en vertu d'une disposition de la loi amendement la Charte de la Cité de Saint-Hyacinthe, votée par la législature de cette province à sa dernière session et sanctionnée le vingt avril mil neuf cent trente-quatre a été autorisée à adopter un règlement pour parfaire le montant nécessaire à la construction de cette annexe en employant certaines balances d'emprunt restées en disponibilité sur ces règlements antérieurs parce que les travaux y décrétés ont été exécutés à meilleur compte que les prévisions;

Attendu qu'il est opportun de construire cette annexe pour loger les nouveaux services de la Cité, établir un local pour une bibliothèque publique et améliorer l'apparence esthétique de cet édifice municipal;

Attendu qu'il importe de venir en aide aux sans-travail; Il est statué et résolu par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe, ce qui suit:

10—Une annexe de trois étages sur une largeur approximative de vingt-deux (22) pieds par une profondeur approximative de soixante-quatre (64) pieds avec parements en pierre sera construite à la bâtisse actuelle de l'Hôtel de Ville, sise à l'angle des rues Girouard et Rosalie.

20—Une somme de \$19,354.50 est présentement votée pour payer le coût de cette construction.

30—Les fonds votés au paragraphe précédent seront tirés des sources suivantes:

(a) Le montant de \$10,000.00 donné pour cette fin par l'hon. Lawrence A. Wilson.

(b) Un montant de \$9,354.50 provenant de l'excédent des fonds dépensés en vertu des règlements suivants:

No 386 un solde de \$1,250.00;
No 399 un solde de 2,936.47;
No 413 un solde de 1,968.03;
No 425 un solde de 3,200.00;

40—Les ouvrages ordonnés par le présent règlement, en autant que faire se pourra, pourront être exécutés suivant les dispositions régissant dans notre Cité les travaux pour venir en aide aux sans-travail et suivant l'échelle de prix qui pourra être fixée de temps à autre par le conseil municipal.

Néanmoins la présente clause n'empêchera pas le Conseil de faire faire à forfait toute l'entreprise ou toute partie d'icelle qu'il jugera nécessaire ou utile de faire ainsi exécuter.

50—Le présent règlement aura force et effet lorsqu'il aura subi toutes les formalités prescrites par la Charte de la Cité de Saint-Hyacinthe et reçu l'approbation de la Commission Municipale de Québec et celle du Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

NOS ACTEURS LOCAUX ONT INTERPRÉTÉ AVEC SUCCÈS "LA FLAMBÉE"

Le drame en 3 actes de H. Kistemaekers est rendu avec brio par La Société Dramatique DeLévis, sous la direction de M. N. H. Paradis. — MM. Alphonse Lemieux, Maurice Gagnon, Laurent Robillard, J. E. Plante et Mlle Anita Lefebvre, dans les rôles principaux sont applaudis. — Assistance-record.

Une foule considérable remplissait le Théâtre Corona, lundi dernier alors que La Société Dramatique DeLévis présentait la magnifique pièce en trois actes d'Henry Kistemaekers, de l'Académie Française: LA FLAMBÉE. Bien qu'on ait prévu en maints milieux que cette pièce fut trop forte pour être rendue par des amateurs, les interprètes ont prouvé le contraire en mettant en valeur toutes les péripéties de l'oeuvre du grand auteur contemporain. Il va sans dire que les applaudissements n'ont pas été ménagés de la part de l'auditoire, surtout à l'égard des trois premiers rôles Alphonse Lemieux, Maurice Gagnon et Anita Lefebvre; cette dernière a rendu son rôle bien que très difficile, avec un art remarquable, un sang-froid et une précision dignes de mention. Ceux qui connaissent cette pièce savent combien est important le rôle de Monique Felt et pourtant Mlle Lefebvre s'en est tirée avec honneur, prouvant qu'elle peut rivaliser avec les meilleurs amateurs.

Alphonse Lemieux n'est surpassé dans le rôle de Felt, on était habitué de le voir jouer comme un très fort amateur, mais lundi on lui a découvert des qualités de professionnel et c'est à juste titre que plusieurs lui accordent le surnom du "Barry maskoutain". Principalement la scène dans laquelle il raconte le meurtre du traître Glogov, fut magnifique et à ce moment l'enthousiasme et l'admiration de l'auditoire devinrent délirantes.

Maurice Gagnon, malgré l'ingratitude de son rôle a très bien rendu le rôle de Monique Felt. Il a dirigé son jeu avec connaissance et assurance, il fut digne des autres premiers rôles. J. Elphège Plante a dignement incarné Monseigneur Jussey; le rôle du prêtre est toujours difficile à rendre sur la scène, à cause de la dignité qu'il demande, mais M. Plante a su prouver qu'on avait eu raison de la confiance que le directeur lui avait témoignée en le mettant en scène.

Quant à Laurent Robillard, il a lui confiant ce rôle d'évêque; sa réplique un joyeux et original Comte de Maurat, marchand de vin et gentilhomme-motocycliste, qui sur jeter une note de franche gaieté au milieu de ces scènes tragiques; le vétéran Jos. Darveau fut un Glogov étonnant qu'on pouvait le désirer. Rolland Blanchard dans le rôle de Stettin, David Girard dans le rôle de Mijoux, Rolland Duchesne, dans le serviteur Justin, Louis-Er-

nest Dubé dans le procureur de la république ne déceurent personne, pendant que les figurants Rolland Sénécal, Roger Choquette, Charles Chicoine, Robert Robert se tiennent bien d'affaire.

Chez les femmes, Françoise Dubé (La Chanteuse Maskoutaine) fut une espionne et caline Thérèse Deniau pendant que Laurianne Forcier interprétait avec succès le personnage hautain de la baronne Stieles. La gentille et bonne Bretonne, Annette, femme de chambre de Monique fut interprétée on ne peut mieux par Mlle Yvette Pépin qui a dévoilé de grandes facilités dans l'art des rôles de genre, elle fut très aimée du public.

Le directeur Noël-Henri Paradis mérite de sincères félicitations pour l'organisation de cette représentation de même que pour la magnifique mise-en-scène qui mérita l'admiration de tous les spectateurs.

Des félicitations vont aussi pour le maquillage, exécuté par M. Ernest Robert, un vieil amateur bien connu dans les cercles théâtraux depuis de nombreuses années. Il a su donner à chaque personnage son véritable caractère physique.

Durant les intermèdes la direction eut le plaisir de présenter une gentille chanteuse de Val-Briant, comte de Rimouski, Mlle Anne Plante, sœur de l'interprète de Mgr Jussey, qui sous le costume de bohémienne qui lui allait à ravir nous chanta: L'amour est un enfant de bohème.

La populaire Chanteuse Maskoutaine Mlle Françoise Dubé se fit aussi applaudir dans quelques pièces de son répertoire.

A la clôture de la présente saison, La Société Dramatique DeLévis nous a prouvé qu'elle pouvait rivaliser avec honneur avec la plupart des troupes amateurs de la Métropole et d'ailleurs et qu'elle mérite l'encouragement de la population maskoutaine.

THEATRE CORONA, No. 207,178

LE BARREAU DE RICHELIEU

Le 1er mai, avait lieu au Palais de Justice de St-Jean, l'assemblée annuelle et les élections du Barreau de Richelieu.

Le Barreau de Richelieu comprend les districts de St-Hyacinthe, Beauharnois, Richelieu et Ilerioville. L'assemblée était présidée par M. J. G. Laurendeau, C. R., de Valleyfield et M. Maurice Demers de St-Jean, agissant comme secrétaire.

Un grand nombre de questions furent étudiées et l'on procéda ensuite aux élections qui donnèrent le résultat suivant: Batonnier: M. Jacques Cartier, C. R., de St-Jean, Syndic, M. T. A. Fontaine, C. R., M. P., de St-Hyacinthe; Secrétaire: M. Paul Cossette, de Valleyfield, Trésorier, M. P. N. Pontbriand, C. R., de Sorel, Conseillers: M. R. Caetan Sylvestre de St-Hyacinthe, Contran Saint-Onge, M. P., de Valleyfield et Albert Joyal, de Sorel.

A la suite de l'assemblée, il y eut banquet à l'Hôtel Windsor sous la présidence du nouveau Batonnier.

NOUVEL ASSISTANT CHEZ F. W. WOOLWORTH

A la suite de la nomination de M. Cy Baugh, à Montréal pour le compte de F. W. Woolworth, celui-ci est remplacé comme assistant-gérant du magasin local par M. Gérard Beaudet.

M. Beaudet était précédemment à la succursale de Chicoutimi. Sa famille demeure à Sorel.

UN INTÉRESSANT RAPPORT

Nous donnons ci-après le rapport condensé des opérations de la Commission d'Assistance Municipale, au cours des mois de janvier, février et mars 1934.

Ce rapport qui nous est fourni par le président de la Commission M. V. R. Blanchard et le secrétaire M. Conrad Morin est de nature à prouver le bon travail et l'efficacité de cette commission formée dans le but d'aider aux sans-travail de St-Hyacinthe.

Exactement 346 chômeurs se sont enregistrés, de ce nombre 228 ont obtenu du travail, répartis comme suit: 195 chefs de familles dont huit cents dépendants, 33 célibataires dont 16 dépendants formant un total de 816. On a dû refuser du travail à 90 dont 40 chefs de familles comprenant 121 dépendants et à 50 célibataires dont 12 dépendants pour diverses raisons, entr'autres: non indigents, ouvrage accordé à un autre membre de la même famille, incapables de faire le genre de travail disponible, sujets indésirables; 17 ont trouvé du travail ailleurs, de ce nombre 16 chefs de famille et 1 célibataire, avec 52 dépendants; 7 se sont enregistrés trop tard, dont 6 chefs de famille et 1 célibataire avec 27 dépendants; 4 n'ont pas subi leur examen, le tout donnant un grand total de 346 pour les chômeurs enregistrés et 1,028 dépendants.

M. A. POITRAS SE BLESSE CRUELLEMENT

Un citoyen bien connu de cette ville, M. Albert Poitras, fils de M. John Poitras, ancien échevin du Quartier No. Deux a été victime d'un regrettable accident lorsqu'il tomba et se blessa à la figure.

M. Poitras qui se sentait très faible depuis quelques jours, à la suite d'une attaque de grippe, se rendit quand même, de bonne heure dimanche matin pour chauffer les fournaies aux maisons F. W. Woolworth et M. O. David & Cie. Fatigué par le travail qu'il venait de faire, le malheureux perdit soudainement connaissance et tomba lourdement, se frappant la mâchoire sur une porte qui s'élevait à l'été première sur un tas de ferrailles il se fit une entaille sous le menton.

Il reprit ses sens quelques minutes plus tard et se rendit seul chez lui, rue Concorde. On fit mandier immédiatement les Docteurs Paul et Jean Morin qui après les premiers pansements le firent transporter à l'hôpital St-Charles où on dut lui faire quatre points de suture.

Après l'examen aux Rayons X on constata qu'il ne souffrait pas de fracture à la mâchoire bien qu'il lui manquait huit dents, brisées à leur racine par le choc de la chute.

Son état n'est heureusement pas grave et il sera bientôt complètement rétabli; il souffre surtout à la mâchoire, car la plaie sous le menton n'est pas très profonde.

ALARMES DE LA SEMAINE

29 avril à 2 heures 30 p. m. feu de cheminée chez M. L. Phaneuf, rue Ste-Anne. — 29, à heures 45 p. m. près de l'Hôpital St-Charles, feu d'herbe. — le 30 à 6 heures 30 p. m. rue du Séminaire à la Sub Station de la S. C. P. — Le 2 mai à 1 heure p. m. rue Girouard en face du couvent de la Présentation, feu d'herbe.

A ce sujet le chef de Police et Pompiers Adjudant Bourgeois tient à signaler le danger des feux d'herbe, qui souvent sont sans importance lorsqu'ils sont allumés mais qui s'étendent plus rapidement qu'on ne le croit et causent parfois de graves dommages. Il est tout à fait imprudent d'allumer de tels feux en plus que la chose soit contraire à un règlement municipal.

EXCURSION A MONTRÉAL SAMEDI

On annonce une excursion de St-Hyacinthe à Montréal pour samedi prochain, le 5 mai par voie du Canadien National.

Le prix d'aller et retour est fixé à \$1.00. Pour plus amples détails s'adresser à l'agent des billets M. E. O. Picard.

LES ANCIENS RETRAITÉS

Un grand congrès de tous les Anciens Retraités de la Province de Québec et du Canada aura lieu à Montréal, les 18, 19 et 20 de ce mois, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation des Retraités Fermés en notre pays. A cette occasion, il y aura dimanche prochain, le 6 courant, à 9 heures du matin, à la chapelle St-Vincent Ferrier et à la salle paroissiale Notre-Dame-du-Rosaire, une très importante réunion de tous les anciens retraités de la ville et du diocèse, en vue de ce congrès.

La ville et le diocèse de St-Hyacinthe doivent être représentés magnifiquement à ces fêtes d'apostolat laïque. En conséquence, tous les anciens retraités sont convoqués tout spécialement à cette réunion de dimanche prochain, 6 mai, pour organiser une délégation nombreuse à la journée de dimanche, le 20 mai, consacrée plus particulièrement à tous les hommes et jeunes gens qui ont été favorisés des bienfaits salutaires d'une retraite fermée.

N'est-ce pas là une occasion favorable pour rendre publiquement à Dieu nos actions de grâces pour le bien accompli déjà et pour demander de nouvelles bénédictions sur cette oeuvre que le Souverain Pontife, le Pape Pie XI qualifie lui-même "de moyen providentiel" de renouveler l'esprit et le coeur chrétiens en ces temps de détresse que nous traversons.

Que tous les anciens retraités se fassent donc un devoir d'assister à cette importante réunion de dimanche prochain.

LE TRAVAIL DES DISPENSAIRES

Nous donnons ci-après le rapport du travail fait par le médecin et l'infirmière des dispensaires municipaux durant les mois de mars et avril 1934.

MARS. — Nombre de cliniques, 10; Nombre de jours de cliniques, 9; Heures aux cliniques, 42; Heures au bureau, 24; Heures aux visites, 92; Heures totales de travail, 158; Nombre de cliniques antituberculeuses, 2; Assistance, 21; Nouveaux cas, 5; Rayons X, 0; Nombre de cliniques de puériculture, 8; Nourrissons et enfants examinés, 259; Nouveaux cas, 10; Visites à domicile par l'infirmière, 116; Bébés, 161; Cas antepartum, 38; Cas post-partum, 4; Cas prescolaires, 52; Cas tuberculeux, 16; Patients référés vers le médecin, dentiste, 7; Pièces de littérature distribuées, 144; Enquêtes épidémiologiques, 2; Cas déclarés, 2; Contacts, 8; Cas isolés et mis en quarantaine, 12.

AVRIL. — Nombre de cliniques, 12; Nombre de jours de cliniques, 10; Heures aux cliniques, 46; Heures aux visites, 66; Heures au bureau, 16; Heures totales de travail, 150; Nombre de cliniques antituberculeuses, 5; Assistance, 48; Nouveaux cas, 24; Rayons X, 22; Nourrissons, 11; Positifs anciens, 5; Positifs nouveaux, 1; Nombre de cliniques de puériculture, 7; Nourrissons et enfants examinés, 261; Nouveaux cas, 10; Visites à domicile par l'infirmière, 135; Bébés, 123; Cas antepartum, 18; Cas post-partum, 4; Prescolaires, 38; Tuberculeux, 5; Patients référés vers le médecin, dentiste, 7; Pièces de littérature distribuées, 137; Enquêtes épidémiologiques, 8; Cas déclarés, 8; Contacts, 24; Cas isolés et mis en quarantaine, 8.

ACTIVITÉS DE L'UNITÉ SANITAIRE

Voici le programme hebdomadaire des activités du personnel de l'Unité Sanitaire dans les Paroisses comprenant cliniques, visites à domicile, vaccination antidiptérique, et inspections.

LUNDI: St-Mathias, visites à domicile, Richelieu, visites à domicile, St-Paul, Clinique antituberculeuse, Marieville, inspections, Ville (Disp.) Clinique antituberculeuse.

MARDI: Marieville, clinique de bébés, Ville (Christ-Roi) Clinique de bébés, St-Césaire, visites à domicile, Marieville, inspections.

MERCREDI: La Providence visites à domicile, St-Paul, visites à domicile, Clinique de bébés, Richelieu, visites à domicile, Ville (Disp.) Clinique de bébés, Rougemont, inspections.

JEUDI: Fête religieuse, Ascension.

VENDREDI: Richelieu, visites à domicile, St-Paul, visites à domicile, Ville, visites à domicile et inspections.

DÈCÈS DE DAME Vve JOS. LUSSIER

Mercredi est décédée Dame Veuve Joseph Lussier, née Célanie Bernard, à l'âge de 73 ans. Elle laisse dans le deuil 4 fils: Willie et Henry, de Montréal, Omer et Philias, de St-Hyacinthe; 2 filles: Mme Zéphirin Turcotte, Montréal (Rose-Emma) Mme Pierre Lessard (Marie-Louise); 3 sœurs: Mme Elie Avard, (Régina) de St-Hyacinthe, Mme Vital Gosselin, Montréal (Adélina) et Mme Camille Lussier de St-Ours sur Richelieu.

Les funérailles auront lieu samedi matin à la Cathédrale à 7 heures 30.

NAISSANCE

M. Oscar Bélanger, constable, et Mme Bélanger ont le plaisir de faire part à leurs nombreux parents et amis, de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Huguette, Cécile. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Bélanger, grands-parents de l'enfant.

CONFERENCES ET DISCOURS DE NOTRE MAIRE SUR LA MUNICIPALISATION

L'HON. M. BOUCHARD PARLERA À LACHINE, CHICOUTIMI, TROIS-RIVIÈRES, QUÉBEC, BEAUHARNOIS ET JOLIETTE.

Notre maire, M. Damien Bouchard, commencera la semaine prochaine à remplir les engagements qu'il a acceptés au cours des derniers mois sur l'invitation de différents corps publics dans la province d'adresser la parole sur la question de la municipalisation de l'électricité.

La première assemblée qui tiendra M. Bouchard aura lieu lundi soir le 7 du mois courant à Lachine. M. Bouchard a été invité à parler dans cette ville importante par la Ligue des Propriétaires de cet endroit.

M. Bouchard parlera dans la salle de l'Hôtel de Ville de cette municipalité. Cette salle est très vaste et on annonce qu'il y aura une assemblée très considérable de citoyens de Lachine et de la ville de Montréal qui sont anxieux d'entendre parler notre maire sur cette question de brûlante actualité.

L'assemblée commencera à 8.30 hres, heure avancée. M. Bouchard profitera de cette circonstance pour répondre à de fausses affirmations qui ont été faites par des correspondants du DEVOIR en Tribune Libre au sujet de la mise à exécution du règlement de municipalisation à Saint-Hyacinthe.

M. Bouchard a aussi accepté de parler à Chicoutimi et il est question de tenir l'assemblée en cette ville au cours de la semaine prochaine. Mais au moment où nous allons sous presse la date définitive de cette assemblée n'est pas encore fixée.

M. Bouchard parlera dans la ville de Trois-Rivières le mardi 15 mai prochain à huit heures du soir, heure avancée. Notre maire a été invité à parler dans cette ville par la Ligue des Consommateurs d'Electricité de la Cité Trifluvienne dont le moto est: "Pour le Peuple". On s'attend à ce que cette assemblée soit aussi très importante car cette ligue de consommateurs d'électricité représente plusieurs associations très importantes dont l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, les Syndicats Nationaux Catholiques, l'Association des Assureurs-Vie, la Ligue des Propriétaires, l'Association des Marchands Détaillants, la Société des Pharmaciens, et Le Jeune Commerce.

M. Bouchard fixera aussi prochainement les dates des assemblées qu'il tiendra à Joliette, Beauharnois et Québec sur l'invitation d'associations commerciales et économiques de ces diverses villes.

FEU DAME Vve H. L'ARCHEVEQUE UN INCENDIE QU FAILLIT CAUSER DES EXPLOSIONS

Mme Veuve Henri L'Archevêque est décédée ici à l'âge de 86 ans et 6 mois. La défunte était la mère de M. Joseph L'Archevêque, échevin de cette ville. Elle laisse dans le deuil quatre enfants, Emanuel L'Archevêque, de Montréal, Joseph, échevin de St-Hyacinthe, Mmes Léopold Courtémance, née Rose-Anne, et Joseph-Germain, de Marcellin, Sask. Les funérailles auront lieu en l'église paroissiale du Christ-Roi, samedi le 5 courant, à neuf heures. L'inhumation aura lieu à St-Barnabé.

La défunte est exposée à la demeure de son fils, Joseph L'Archevêque, 604 St-Paul. Le départ du cortège funèbre se fera de cet endroit à huit-heures quarante-cinq samedi.

Le Clairon prie M. l'échevin L'Archevêque et les autres membres de la famille d'agréer ses profondes condoléances.

Lundi dernier vers 6 heures 30 p. m. les pompiers étaient appelés pour combattre un incendie qui venait de se déclarer dans une remise à la Sub Station, appartenant à la Southern Canada Power.

Cette remise qui contenait plusieurs quantités d'huile, des transformateurs électriques et des charges énormes de courant, fut bientôt une véritable fournaise ardente. Malgré la chaleur de ce feu, nos pompiers ne craignirent point d'y pénétrer afin de sortir quelques quarts d'huile qui menaçaient de sauter.

L'incendie dura plus d'une heure et on croit qu'il fut causé par un feu d'herbe. Certains estiment à quelques milliers de dollars les dommages qui furent causés tant à la bâtisse qu'aux objets qui étaient en entrepôt.

La brigade des incendies était sous la direction du chef A. Bourgeois.

AUX NOCES D'OR D'UNE CARMELITE

Notre maire, M. Damien Bouchard, a assisté mardi de cette semaine aux noces d'or d'une de ses grandes cousines, religieuse au Carmel de Montréal, Mère Marie de Saint-Jean de la Croix. Cette vénérable Mère qui est âgée de 74 ans et qui célébrait le cinquantenaire de sa profession religieuse est la fille de feu Jean-Baptiste Bouchard, grand-oncle de notre maire. Elle est entrée au Carmel en mai 1881, c'est-à-dire l'année de la naissance de M. Damien Bouchard.

Mère Saint-Jean de la Croix est donc au Carmel depuis cinquante-trois ans. Malgré la longueur de cette vie monastique ses nombreux parents qui ont assisté à cette cérémonie impressionnante ont vu, la plupart pour la première fois, la figure encore toute rayonnante de santé et d'intelligence de la vénérable religieuse.

Mlle Cécile Bouchard, fille de notre maire, a conduit à Montréal cinq religieuses de la famille dont la plus âgée est la vénérable Soeur Bouchard, de l'Hôtel-Dieu, qui célébrait elle-même l'an dernier ses noces de grâces, c'est-à-dire le soixante-dixième anniversaire de sa profession religieuse chez les Soeurs Grises. La vénérable Soeur Bouchard, qui est la sœur de la jubilaire du Carmel, est âgée de quatre-vingt-huit ans et elle se porte à merveille. Le long voyage en automobile ne l'a pas fatiguée du tout. Les autres sœurs qui accompagnaient Mlle Cécile Bouchard étaient les révérendes sœurs Saint-Jean de la Croix, Saint-Pierre Célestin, Saint-François-Xavier et Saint-François d'Assise, toutes du Couvent des Soeurs de Saint-Joseph et membres de la famille Bouchard.

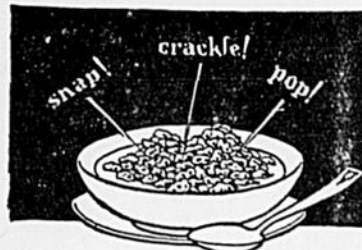
Mlle Bernadette Bouchard et Madame Eva Brault accompagnaient aussi Mlle Cécile. Parmi les autres parents qui ont assisté à ces noces d'or et qui sont des membres de la famille Bouchard nous avons remarqué: Mme Amédée Huard, de St-Denis, M. et Mme Irénée St-Pierre, de St-Thomas d'Aquin, Mme Antonio Bousquet, de St-Hyacinthe, M. et Mme Régis Tétrault, de Ste-Madeleine, Mme Emery Gauvin, de Saint-Thomas d'Aquin, M. Arthur Bouchard, de St-Hyacinthe, Mlles Berthe-Alice, Yvonne et Gergette St-Pierre, de St-Thomas d'Aquin, M. Jean-Paul Tétrault, de Ste-Madeleine, Mlle Thérèse Bousquet, de St-Hyacinthe, M. Gérard Bousquet, de St-Hyacinthe, Mlles Yvonne Cordeau et Lucille Desmarais de St-Thomas d'Aquin.

LA TEMPÉRATURE

Dans la province de Québec en mars

Québec, le 20 avril 1934. — Le Bureau des Statistiques distribue aujourd'hui son Bulletin Météorologique de mars dernier. Faisant suite aux quatre autres mois d'hiver la température a été très froide le mercure descendant jusqu'à 41 degrés en bas de zéro dans le haut St-Maurice au Barrage "A", mais par contre il s'est élevé jusqu'à 50 et même 55 degrés au-dessus de zéro en certaines régions. Il y eut de fortes chutes de neige surtout dans le nord de la province et le bas du fleuve, tandis que la précipitation de pluie dépassa trois pouces à certaines stations de l'Outaouais Inférieur.

SE RECOMMANDE
LUI-MÊME



VERSEZ dessus du lait et de la crème, puis écoutez le bruit que fait le Riz Krispies. Il éclate! Il pétille! Il crépite, révélant son savoureux croustillant.

On aime sa saveur. Rien ne l'égale au déjeuner ou au lunch. Souper idéal des petits, il est léger et facile à digérer. Prêt à servir. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Écoutez! —

l'appétit s'éveillera



Précipitation (pluie et neige). — La précipitation de la pluie a dépassé 2.50 pouces aux endroits suivants: Bills Falls, 3.10 pouces, Montebello, 3.31, Farnham, 2.62, L'Assomption, 2.95, Les Cèdres, 2.73, Montréal, 2.68, Berthier, 2.77, St-Ephrem 2.78. Voici les endroits où la chute de neige a dépassé 30 pouces: Mont-Laurier 39, Nominique 31.50, Notre-Dame du Laus 30.75, Ste-Agathe 33.00, Grand Lac Jacques-Cartier 45.00, Rigolet 30.00, Natashquan 31.00, St-Jules de Caspédia 34.25.

Température. — La moyenne de la température a été généralement au-dessus de 10, degrés (Fahrenheit) dans toute l'étendue de la province, excepté dans la région du Lac St-Pierre au Barrage "A", où elle fut de 8.8 et à Natashquan de 9.5 au-dessus de zéro. Elle a varié de 10, à 25, dépassant même ce chiffre à Lucerne 29.3 et au Bic 25.2. Les plus basses températures, soit de 30 degrés au-dessus de zéro, furent enregistrées aux endroits suivants: Maniwaki — 32., Barrage "A" — 41., Manouane, Barrage Matawin, et Rigolet — 31., Chute-aux-Galets — 39. Le mercure s'éleva jusqu'à 50, degrés et plus au-dessus de zéro, au Barrage-des-quinze 50, à Lucerne 56, à Nominique 52, à Brome 55, East Angus 51, à Lennoxville, Hemmings Falls, Barrage Mattawin, Chute-aux-Galets et Bonaventure 50, à Mégantic 51., à Beauceville 52, et à St-Ephrem 59.

Remarques. — Malgré les chauds rayons du soleil, l'épaisseur de la neige sur le sol, à la fin du mois, était encore considérable: A Abitibi 35 pouces, au Barrage Mercier 36, à Ste-Agathe 39, à Manouan 49, à Donnacona 62, Causapscal 72, à Natashquan 74. Par contre on n'a mesuré que 7 pouces de neige à Farnham, 8 pouces à Brome et 5 pouces à Port-Daniel. Le mois de mars marque le retour des oiseaux migrateurs du pays du sud. Plusieurs stations signalent la date de l'arrivée des corneilles. Elles apparurent dans les régions de l'Outaouais Inférieur, des Cantons de l'Est et de la Beauce, du 4 au 10, et furent signalées dans le Témiscamingue le 19, et le Bas St-Laurent, le 17.

THEATRE CORONA, No. 207,935
THEATRE CORONA, No. 205,008
THEATRE CORONA, No. 205,876
THEATRE CORONA, No. 206,496
THEATRE CORONA, No. 207,232
THEATRE CORONA, No. 207,302

AU CERCLE
STE-JEANNE D'ARC

SOYEZ FEMMES
DE TÊTE!

Travail présenté par Mlle Hélène L'Homme, à la Revue des Reves. Tiré de "LA VIE AU PATRONAGE" 1932.

Il paraît que l'on n'a pas à conseiller aux dames d'avoir du cœur. Le conseil est réservé aux messieurs: "Soyez des hommes de cœur!" leur crient-ils. Aux dames, on dit: "Ayez de la tête!" Pourquoi cette différence? A d'autres de l'expliquer. Aujourd'hui je voudrais donner le sens de l'expression et indiquer les efforts à faire pour répondre pleinement au conseil.

DE LA VOLONTÉ: Exercez-vous d'abord à vouloir. Soyez maîtresse de votre volonté. "Être femme de tête" cela signifie avoir les aptitudes de ceux qui gouvernent, être chef. Or le chef est avant tout celui qui commande, donc celui qui veut. Ne sait pas commander celui qui n'a pas la volonté assez forte pour s'imposer aux autres. Donc avant tout, soyez une âme de volonté. Donc, cultivez votre volonté. A la base de cette formation il y a le sacrifice, l'oubli de soi, le caprice ou l'hésitation viendront toujours contrarier toute volonté vraie.

N'oubliez pas non plus qu'il vous faut être maîtresse de vous-même si vous le voulez être pour les autres. Autrement on pensera, si on ne vous le dit pas: "Commencez par vous".

Ayez un idéal et cherchez à le bien réaliser. Enfin ne confondez pas volonté avec entêtement. Une femme entêtée n'est pas une femme de tête. Attention!

VOTRE INTELLIGENCE: Pour vouloir il faut savoir. Impossible de tendre à un idéal si on ignore l'existence. Visez donc à bien connaître votre idéal de vie, et aussi votre idéal de chrétienne. Vous aurez d'autant plus d'influence sur les autres que vous pourrez, sinon leur dire: "regardez-moi", du moins être considérée par elles. J'ajoute, puisque nous parlons de l'intelligence: "Plus elle sera riche, et plus elle aura de souplesse, et mieux vous serez armée pour faire face à tout ce qui pourrait se présenter.

Ornez donc votre intelligence, ne restez indifférente, si possible à aucune branche du savoir féminin. Occupez vos loisirs par la lecture. Pas de romans, ou exceptionnellement pour vous reposer, mais des études ou des vies de personnages modèles en tous genres. VOTRE IMAGINATION: Vous avez dans l'imagination à la fois une auxiliaire et une adversaire. Attention donc! Tant mieux si votre imagination est riche. Elle pourra vous être d'un grand secours. Mais tenez-la en laisse cette imagination. Elle est la folle du logis. On met les fous en tutelle si on ne les renferme pas. Tenez en tutelle votre folle. Le nombre des personnes chez qui l'insensée à trop de liberté et cause des ravages au jugement, au bon sens, et conséquemment à leur façon de comprendre la vie et d'organiser leur existence, le nombre de ces femmes est, paraît-il, très grand. N'y ajoutez pas une unité.

Écoutez les conseils que vous donneront les gens sensés. Vous disent-ils que vous avez à vous surveiller? mettez-vous sous la direction d'une personne très sûre et n'entreprenez rien qui porte de la façon commune d'agir, sans en prendre conseil. Êtes-vous de celles qui, au contraire, sont pauvres en cette qualité, développez-la par la lecture, l'attention, la conversation. Si folle qu'elle soit, elle est utile et Dieu ne nous l'a pas donnée en vain. Elle est à la base de toutes les initiatives. Donc devenez plus imaginative.

Mais le jugement est la qualité maîtresse. Il devra tout contrôler. Si vous êtes riches de jugement, ne vous plaignez pas d'être riche également en imagination. Les deux qualités feront ensemble un excellent ménage. Elles se surveilleront, elles se soutiendront, elles se stimuleront.

Si vous savez ainsi vous servir de vos principales puissances spirituelles, vous obtiendrez la réputation bien méritée d'être "une femme de tête". Je vous la souhaite. Elle est flatteuse.

(B. Leçon) de "LA VIE AU PATRONAGE" 1932, Par Hélène L'HOMME, prés.

LA REVUE DES DERNIERS
ÉVÉNEMENTS

DANS LA PROVINCE

M. Guertin sera-t-il candidat à Hull?

Il est fortement question que Monsieur Aimé Guertin, député conservateur dissident, de Hull se portera candidat à la mairie de cette municipalité lors des prochaines élections municipales. Pourtant lors d'une réunion du Club conservateur de Hull il n'a fait aucune déclaration bien qu'il fut l'invité d'honneur et qu'il y prononça un discours. Il passa plutôt en revue le travail de la dernière session provinciale. On s'attend à ce qu'il fasse une déclaration quelconque dans quelques jours.

Les patrons des fêtes des Trois-Rivières

Les honorables L. A. Taschereau, premier-ministre de Québec et G. H. Henry, premier ministre d'Ontario ont accepté d'être les patrons honoraires du comité spécial d'organisation pour les fêtes du tricentenaire de la fondation des Trois-Rivières, en juillet et août prochains.

Ces fêtes comme on le sait promettent de réunir des foules considérables dans la cité trifluvienne et de renfermer un cachet historique fort intéressant.

Et le quatrième centenaire du Canada

Cette année également sera fêté un grand anniversaire celui du 4e centenaire de la fondation du Canada. Dans la Gaspésie des fêtes grandioses sont organisées, mais ce ne sera pas la seule place où une célébration aura lieu, car l'Ordre des Canadiens de Naissance de Hull vient de décider de faire des fêtes à cette occasion dans la ville de Hull le 1er juillet prochain. Tout un programme est déjà élaboré et il comprendra des parades de chars allégoriques, évoquant des phases de l'histoire du Canada, cérémonie religieuse, feux de joie etc.

TRANS-CANADA

L'impôt sur l'or suscite des protestations

Les protestations continuent d'affluer à Ottawa, contre l'impôt sur l'or. Le gouvernement fédéral en reçoit même du gouvernement d'Ontario. Le premier ministre George S. Henry, d'Ontario, de passage dans la capitale, a demandé au gouvernement fédéral de modifier le nouvel impôt sur l'or. La nouvelle taxe ne devrait pas nuire aux mines dont les minerais sont de valeur secondaire.

"Nous avons tout fait pour encourager l'exploitation de ce genre de mines, dit M. Henry, et nous nous attendons à une expansion dans ce sens". Le premier ministre d'Ontario était à Ottawa avec son collègue, l'hon. Leopold Mac-Aulay, ministre de la voirie, pour discuter la nouvelle entente avec la province, pour les travaux et les secours au chômage. M. Henry laisse entendre que les travaux en Ontario, cette année, coûteront au gouvernement dans les quinze millions de dollars. Les ministres provinciaux ont eu une longue entrevue avec l'hon. W.-A. Gordon, ministre du travail.

LE TOUR DU MONDE

Marconi est âgé de 60 ans

Rome. — Guglielmo Marconi, qui jouit d'une célébrité internationale et qui est plus actif que jamais, a célébré son 60e anniversaire de naissance. Il reçut à cette occasion une foule de télégrammes de félicitations de tous les coins du monde, au point que lorsqu'il en eut terminé la lecture, il se déclara fatigué et fit la sieste romaine coutumière.

Nouvelles expériences de Marconi

Londres. — Une révolution dans les communications par

(Suite en page 7)

TOUT PNEU ROADCRAFT EST

Garanti!



Le Pneu Roadcraft—fabriqué par Gutta Percha—est un pneu garanti à prix modéré.

La Garantie est appuyée par les 50 années de commerce honnête du fabricant.

Nul autre pneu de cette classe de prix n'est protégé par

7" AMORTISSEURS "Construits à Meme" moulés dans le Pneu Roadcraft.

GUTTA PERCHA & RUBBER, LIMITED
Siège Social: TORONTO, CANADA Succursales d'un Océan à l'autre 410F

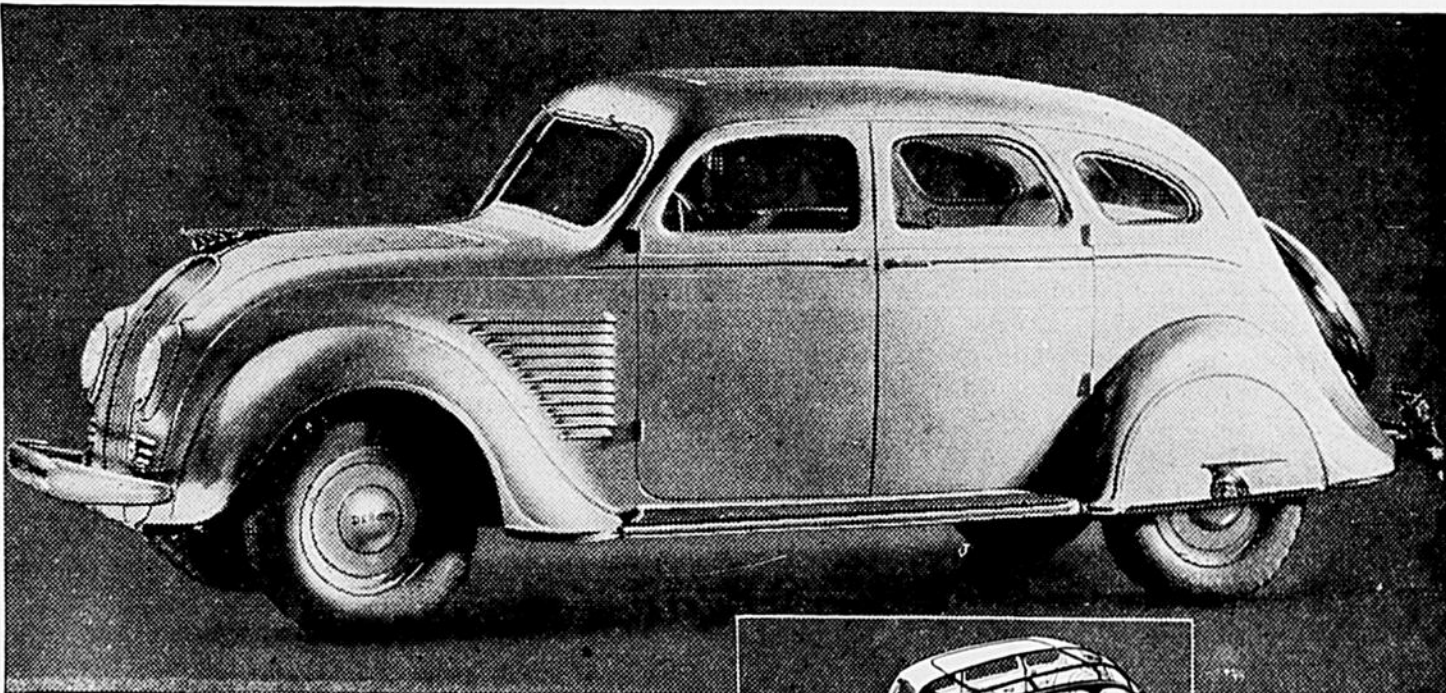
PNEUS GUTTA PERCHA
COUSSINÉS À LA GOMME
FABRIQUÉS PAR

LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DE CAOUTCHOUC TOUTE CANADIENNE, FONDÉE-IL Y A 51 ANS-EN 1883



D'un océan à l'autre—à toutes les Expositions le De Soto Airflow crée une sensation. Vous avez vu le prétendu style aérodynamique des autres marques... voici la chose elle-même... saisissante comme un avion moderne.

Le De Soto Airflow . . Sensation des Expositions . . En Montre Aujourd'hui!

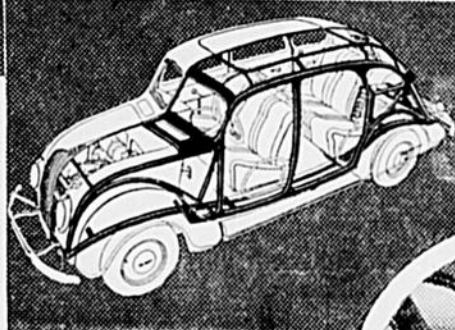


Venez voir l'auto dont on parle le plus au Canada . . . Faites votre première "Promenade Flottante"

PLUS étonnant que le cinéma... plus poignant qu'un roman! Pourquoi? Non pas seulement parce que c'est un nouveau modèle. Mais parce que c'est une nouvelle manière de voyager... c'est-à-dire l'abandon définitif de la tradition attachée à la "voiture sans cheval" qui régna pendant trente ans. Peut-être êtes-vous un fervent de l'automobilisme. Peut-être aussi que vous ne songez nullement à acheter une nouvelle voiture. Peu importe. Allez voir le De Soto AIRFLOW tout comme s'il s'agissait d'un aéro-

drome... vous en aurez pour tout ce que votre imagination peut donner. Amenez votre famille et vos amis. Voyez comment trois peuvent rouler dans le siège avant. Essayez ces banquettes encastrées dans le chromium. Voyez comment, pour la première fois, et châssis et carrosserie sont fondus en une unité toute d'acier.

Vous verrez des douzaines d'autres caractéristiques uniques. Il y a un Salon DeSoto dans votre voisinage. Rendez-vous y dès aujourd'hui. Faites-en l'essai.



(Ci-dessus) Le De Soto Airflow est construit tout d'UNE PIÈCE, châssis et carrosserie formant une unité toute d'acier... 40 fois plus robuste que les constructions ordinaires. Vous êtes en sûreté sur tous les côtes.



(A droite) Roulement doux sur la banquette arrière. Lisez votre journal à 80 milles à l'heure.

GARAGE CENTRAL

ORIEN GRISE, Gérant

35 rue Ste-Anne

Tél. 165

Saint-Hyacinthe

Prudente dans ses placements
Généreuse envers ses assurés

Confederation Life

Association

M. W. CHAPDELAINE,

Représentant de district

ST-HYACINTHE

COUPON

N° 207453

Cherchez le numéro de ce coupon parmi les cinquante dissimulés dans chacune des pages de ce journal. Si vous le trouvez il vous donnera droit à un billet de faveur (non compris la taxe de 5 cents) pour les représentations cinématographiques SEULEMENT au théâtre CORONA.

Nom.....

Adresse.....

Coupon valable seulement du 5 mai au 19 mai

COLONNES FÉMININES

LE PRINTEMPS

As-tu vu le printemps sourire au grand ciel bleu
Et lancer dans l'air pur sa chanson enivrante ?
Laisse-là tes chagrins et tes soucis nombreux,
Fais comme le printemps : Chante !

As-tu vu la nature à ce souffle puissant
Se réveiller soudain ? Tout en elle tressaille :
Au bois la sève court comme aux veines le sang,
Fais comme elle : Travaille !

As-tu vu les rameaux se couvrir de bourgeons
Et l'herbe reverdir dans le pré qui s'étonne ?
Le printemps fait crédit à la rude saison,
Fais trêve à tes rancœurs : Pardonne !

As-tu vu quand le soir, l'ombre descend vers nous
S'accroître le silence et s'apaiser la vie ?
On dirait l'univers qui se met à genoux,
Fais comme l'univers : Prie !

As-tu vu le soleil dispenser ses rayons
Et sa force amoureuse aux langueres de la terre ?
Il croit en la semence, il attend les moissons :
Fais comme lui : Espère !

MILLICENT

COURRIER DE BIANCA

Q.—J'ai un ami que j'aime beaucoup et nous sortons ensemble depuis deux ans, c'était ma fête dernièrement et bien qu'il ait toujours l'habitude de m'offrir quelque chose, cette année il n'a fait que me téléphoner pour me souhaiter une bonne fête. Qu'en pensez-vous ? **Amoureuse aux yeux bruns.**

R.—Je pense que vous n'avez aucune raison d'être inquiète, il n'est pas nécessaire qu'un jeune homme offre toujours des cadeaux et peut-être ne pouvait-il pas le faire cette année, aussi a-t-il voulu vous éprouver pour savoir si réellement vous l'aimiez ou si ce n'est que pour ce qu'il vous offre toujours. Enfin je n'attacherais aucune importance à ceci si j'étais vous car il est presque certain qu'il a fait cela dans un but quelconque, il ne vous a pas oubliée puisqu'il vous a téléphoné pour vous offrir ses souhaits. Les hommes en général ne portent pas autant d'importance à ces choses-là que nous et il ne faut pas nous en faire si parfois ils oublient ce qui pour nous veut dire beaucoup et tandis que pour eux n'est qu'un simple petit détail. **Bianca.**

Q.—Quel est le procédé pour nettoyer une sacoche de cuir brun, tachée par la pluie ? **Marie.**

R.—Passez sur toute la surface un linge imbibé d'eau et d'ammoniaque et faites sécher à l'ombre.

Q.—Que veulent dire les noms : Jeannette, Marguerite, Aldéa, Fernand et Exilda ? **Une abonnée.**

R.—Jeannette, gracieuse ; Marguerite, perle ; Aldéa, hautaine ; Fernand, noble.

Q.—Les toilettes blanches se sont-elles encore à la mode à l'été ? **La Vogue.**

R.—Il se porte toujours du blanc.

Q.—J'ai les cheveux très bas sur le front, comment faire pour qu'ils ne poussent pas ainsi ? **Une lectrice assidue.**

R.—Vous devriez toujours les brosser en remontant.

Q.—Les escarpins seront-ils portés cet été, plus que les souliers lacés ? **Une amie qui écrit pour la première fois.**

R.—Les escarpins et les souliers lacés ne se portent pas dans les mêmes circonstances. Ceux-ci servent pour la marche, pour le sport, tandis que les escarpins accompagnent les toilettes d'après-midi ou du soir.

Q.—Au cours d'une discussion quel'un prétendant être bien informé, nous apprit que l'honorable T. D. Bouchard était avocat et comme c'était du nouveau pour nous, nous avons cru préférable de vous demander qui avait raison ? Veuillez accepter nos remerciements anticipés pour votre bonne attention à notre demande. **Mona.**

R.—L'honorable M. T. D. Bouchard a fait toutes ses études de droit, mais ne s'est jamais présenté pour être reçu avocat, et vous avez raison en le prétendant ainsi, votre ami a certainement été mal informé.

Q.—Pourquoi la femme cherche à plaire ? **Bianca.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

EN PREVISION

Nous avons atteint la saison qui parfois nous fait oublier certaines responsabilités que nous avons envers nos semblables. J'ai toujours remarqué qu'au printemps il existe un élément dans l'air, faisant oublier tout danger ; les gens semblent insoucients de ce qui peut leur arriver ; cela est dû à la fin d'une saison longue et triste qu'est l'hiver, réagissant sur nos nerfs fatigués ? La belle saison arrivée on semble oublier tout, comme un fugitif se sauvant de prison à fond de train.

Les automobilistes passent dans nos rues principales à une allure vertigineuse, tout comme si c'était la première fois qu'ils aillent en auto, qu'ils aient un temps limité et en profitent. Pour bien conduire un auto et ne pas mettre la vie des gens en danger, il faut se servir de sa tête ; certaines gens s'imaginent que conduire est la chose la plus facile pourtant c'est véritablement un art, et les bons chauffeurs sont assez rares malheureusement. Dans l'état de l'Iowa existe une clinique où les automobilistes peuvent subir un examen qui leur permet de constater s'ils sont en mesure de conduire sans danger et on leur indique leur point faible. On serait surpris de voir combien de gens sont incapables, soit dû à la vue, au manque de jugement de distance ou encore au manque de force pour tenir la roue solidement en cas de choc. Donc aux automobilistes de faire attention, lorsqu'ils sont à la roue, qu'ils pensent toujours à la vie de leur semblable, qu'ils constatent la responsabilité que comporte la conduite d'un auto et surtout qu'il évite la vitesse dans les villes.

Un autre grand danger dont je veux parler, c'est le manque de surveillance des enfants qui courent les rues. L'autre soir je me promenais bien lentement rue Girouard, quand tout à coup un enfant sortit de je ne sais où et se jeta sur mon auto, si j'étais allée vite je n'aurais pu éviter l'accident. On joue au base-ball dans les rues sans se soucier du danger que l'on court et qui menace les autres. C'est aux parents de s'occuper de leurs enfants et non aux étrangers, il me semble qu'il existe assez de terrains de jeux et que les cours des particuliers sont assez grandes pour que l'on garde ses enfants chez soi et qu'ils ne deviennent pas une plaie publique.

Parlons un peu des bicyclettes, combien de jeunes filles mettent leur vie en danger en allant quatre par quatre et pour quoi choisissent-elles les rues principales ? Si l'automobiliste est parfois imprudent, il faut être juste et dire qu'aussi ceux qui se mettent sur sa route le sont ; il suffit souvent de peu de chose pour causer un accident pénible et coûteux.

Donc ne nous laissons pas tourner la tête par la saison du printemps, soyons prudents et prenons les choses sensément, nous avons encore cinq mois devant nous, ne courons pas en risquant notre vie et celle des autres.

Bianca

St-Hyacinthe, le 30 avril 1934.

Q.—Pourquoi la femme cherche à plaire ? **Bianca.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**

R.—C'est une question que l'on se pose souvent. La femme cherche à plaire parce qu'elle a besoin d'être aimée et respectée.

Q.—J'ai un ami qui me fait beaucoup de cadeaux, mais il ne me les offre jamais devant ses amis. Qu'en pensez-vous ? **Une lectrice assidue.**



Sortez au Grand SOLEIL

COMBIEN de vos jours sont perdus par indigestion ? Combien d'heures qu'il faudrait être gaies sous des monotonies et déprimantes ?

Nos malaises résultent fréquemment de la constipation ordinaire. Elle assombrit le réveil et enlève le soleil de la vie. Cependant on peut triompher facilement en mangeant une savoureuse céréale.

Les épreuves du laboratoire démontrent que le Son ALL-BRAN fournit les "matières insolubles" et les vitamines B qui facilitent l'élimination. Le Son ALL-BRAN contient aussi du fer pour le sang.

Les "matières insolubles" du Son ALL-BRAN agissent comme les légumineuses. Ce "traitement par une céréale" n'est pas plus agréable que d'essayer le risque des remèdes brevetés ?

Deux cuillerées à soupe, par jour, suffisent ordinairement, ou à chaque repas dans les cas chroniques. Si ce traitement n'agit pas, consultez votre médecin.

Le Son ALL-BRAN assure une céréale, ou dans les milieux, le pain, les omelettes, etc. Venez en paquet rouge et vert. Toutes épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London.

173 rue Cascades Tél. 276 Saint-Hyacinthe

LE MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Mais c'est surtout plus tard, lorsque les années insensibles viennent semer leurs fils d'argent et leurs rides cruelles, que la femme éprouve, impérieux et incessant, le désir de plaire.

Quelle femme en effet, ne se révolte pas contre les jours qui, en la froissant, lui morcellent charmes et beauté ? Laquelle ne pousse pas un cri d'effroi devant le premier stigmate de la vieillesse ?

Et je ne sais rien de plus touchant que cet effroi, que cette révolte intime, suprêmes témoignages de la sincérité de la coquetterie féminine. Elle veut plaire encore, exercer demain encore la magnétisme de la grâce et de la fraîcheur, et le Temps brutal, la force aujourd'hui, d'abdicquer. Abdicat souvent douloureuse et que bien peu soupçonnent.

Et vous, qui qualifiez parfois "d'excentriques" ces efforts tenaces que la femme déploie pour prolonger un prestige périlleux, soyez lui un peu plus indulgent. Réalisez qu'en elle, depuis toujours, tout lui est de plaire et qu'il lui reste bien peu de temps avant de

caractère de ceux qui nous entourent.

Néanmoins, certains caractères sont franchement insupportables ; et non pas tant les caractères eux-mêmes que la manifestation des défauts qui en découlent. Les défauts d'un caractère, si l'on n'y prend bien garde, s'accroissent au logis beaucoup plus que partout ailleurs, on se contienda. Sous prétexte qu'en famille "on ne se gêne pas", chez soi on se permettra tout.

"Combien de femmes sont aimables dans le monde, pleines de gaieté et d'entrain chez leurs amis, avec les étrangers, et qui prennent, en rentrant chez elles un masque austère, n'offrant dans leur intérieur que des aspirations auxquelles se blessent ceux qui les entourent ?"

On ne nomme ici que les femmes. La remarque s'applique à d'autres qu'elles aussi.

THEATRE CORONA, No. 205,227
THEATRE CORONA, No. 207,715

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et saccosches, etc., il faut visiter le magasin

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades

Saint-Hyacinthe

VOUS Y TROUVEREZ AUSSI

un assortiment complet de Broad-cloth et marchandises lavables imprimées, coton et toile.

SPECIALITES

Sous-vêtements en laine, en fils et en crêpe de la marque WATSON.

Bas de cachemire, laine et soie, soie, des marques PENMAN et CORTICELLI.

Aussi les célèbres patrons "Pictorial Review"

EXAMINEZ LES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS
CHAQUE SEMAINE AU COMPTOIR DES
REDUCTIONS

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades

Tél. 276

Saint-Hyacinthe

LE MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

connaître la douloureuse défaite avant "de subir des ans, l'irréparable outrage".

Pascal France.

MAUVAIS CARACTÈRES

On a vite dit : celui-là a bon caractère, celui-là a mauvais caractère. Ces appréciations sont-elles justes ?

"La mauvaise nature ou l'irréflexion nous hypnotise sur les défauts, les grossit et finit par nous faire oublier le reste, ce qui est parfaitement injuste... et oublier aussi nos propres défauts, ce qui l'est plus encore."

Le meilleur homme du monde, sous le coup d'une vive contrariété, fatigué ou soucieux, peut être momentanément exalté, se montrer charmants à voir des êtres, jugés détestablement désagréable, et l'on leurs heures. Puis, les questions de préférences, de sympathie, d'affinités, influent grandement sur l'opinion du

caractère de ceux qui nous entourent.

Néanmoins, certains caractères sont franchement insupportables ; et non pas tant les caractères eux-mêmes que la manifestation des défauts qui en découlent. Les défauts d'un caractère, si l'on n'y prend bien garde, s'accroissent au logis beaucoup plus que partout ailleurs, on se contienda. Sous prétexte qu'en famille "on ne se gêne pas", chez soi on se permettra tout.

"Combien de femmes sont aimables dans le monde, pleines de gaieté et d'entrain chez leurs amis, avec les étrangers, et qui prennent, en rentrant chez elles un masque austère, n'offrant dans leur intérieur que des aspirations auxquelles se blessent ceux qui les entourent ?"

On ne nomme ici que les femmes. La remarque s'applique à d'autres qu'elles aussi.

THEATRE CORONA, No. 205,227
THEATRE CORONA, No. 207,715

caractère de ceux qui nous entourent.

Néanmoins, certains caractères sont franchement insupportables ; et non pas tant les caractères eux-mêmes que la manifestation des défauts qui en découlent. Les défauts d'un caractère, si l'on n'y prend bien garde, s'accroissent au logis beaucoup plus que partout ailleurs, on se contienda. Sous prétexte qu'en famille "on ne se gêne pas", chez soi on se permettra tout.

"Combien de femmes sont aimables dans le monde, pleines de gaieté et d'entrain chez leurs amis, avec les étrangers, et qui prennent, en rentrant chez elles un masque austère, n'offrant dans leur intérieur que des aspirations auxquelles se blessent ceux qui les entourent ?"

On ne nomme ici que les femmes. La remarque s'applique à d'autres qu'elles aussi.

THEATRE CORONA, No. 205,227
THEATRE CORONA, No. 207,715

caractère de ceux qui nous entourent.

Néanmoins, certains caractères sont franchement insupportables ; et non pas tant les caractères eux-mêmes que la manifestation des défauts qui en découlent. Les défauts d'un caractère, si l'on n'y prend bien garde, s'accroissent au logis beaucoup plus que partout ailleurs, on se contienda. Sous prétexte qu'en famille "on ne se gêne pas", chez soi on se permettra tout.

"Combien de femmes sont aimables dans le monde, pleines de gaieté et d'entrain chez leurs amis, avec les étrangers, et qui prennent, en rentrant chez elles un masque austère, n'offrant dans leur intérieur que des aspirations auxquelles se blessent ceux qui les entourent ?"

On ne nomme ici que les femmes. La remarque s'applique à d'autres qu'elles aussi.

THEATRE CORONA, No. 205,227
THEATRE CORONA, No. 207,715

caractère de ceux qui nous entourent.

Néanmoins, certains caractères sont franchement insupportables ; et non pas tant les caractères eux-mêmes que la manifestation des défauts qui en découlent. Les défauts d'un caractère, si l'on n'y prend bien garde, s'accroissent au logis beaucoup plus que partout ailleurs, on se contienda. Sous prétexte qu'en famille "on ne se gêne pas", chez soi on se permettra tout.

"Combien de femmes sont aimables dans le monde, pleines de gaieté et d'entrain chez leurs amis, avec les étrangers, et qui prennent, en rentrant chez elles un masque austère, n'offrant dans leur intérieur que des aspirations auxquelles se blessent ceux qui les entourent ?"

On ne nomme ici que les femmes. La remarque s'applique à d'autres qu'elles aussi.

THEATRE CORONA, No. 205,227
THEATRE CORONA, No. 207,715

caractère de ceux qui nous entourent.

Néanmoins, certains caractères sont franchement insupportables ; et non pas tant les caractères eux-mêmes que la manifestation des défauts qui en découlent. Les défauts d'un caractère, si l'on n'y prend bien garde, s'accroissent au logis beaucoup plus que partout ailleurs, on se contienda. Sous prétexte qu'en famille "on ne se gêne pas", chez soi on se permettra tout.

"Combien de femmes sont aimables dans le monde, pleines de gaieté et d'entrain chez leurs amis, avec les étrangers, et qui prennent, en rentrant chez elles un masque austère, n'offrant dans leur intérieur que des aspirations auxquelles se blessent ceux qui les entourent ?"

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et saccosches, etc., il faut visiter le magasin

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades

VOUS Y TROUVEREZ AUSSI

un assortiment complet de Broad-cloth et marchandises lavables imprimées, coton et toile.

SPECIALITES

Sous-vêtements en laine, en fils et en crêpe de la marque WATSON.

Bas de cachemire, laine et soie, soie, des marques PENMAN et CORTICELLI.

Aussi les célèbres patrons "Pictorial Review"

EXAMINEZ LES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS
CHAQUE SEMAINE AU COMPTOIR DES
REDUCTIONS

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades

Tél. 276

Saint-Hyacinthe

connaître la douloureuse défaite avant "de subir des ans, l'irréparable outrage".

Pascal France.

MAUVAIS CARACTÈRES

On a vite dit : celui-là a bon caractère, celui-là a mauvais caractère. Ces appréciations sont-elles justes ?

"La mauvaise nature ou l'irréflexion nous hypnotise sur les défauts, les grossit et finit par nous faire oublier le reste, ce qui est parfaitement injuste... et oublier aussi nos propres défauts, ce qui l'est plus encore."

Le meilleur homme du monde, sous le coup d'une vive contrariété, fatigué ou soucieux, peut être momentanément exalté, se montrer charmants à voir des êtres, jugés détestablement désagréable, et l'on leurs heures. Puis, les questions de préférences, de sympathie, d'affinités, influent grandement sur l'opinion du

caractère de ceux qui nous entourent.

Néanmoins, certains caractères sont franchement insupportables ; et non pas tant les caractères eux-mêmes que la manifestation des défauts qui en découlent. Les défauts d'un caractère, si l'on n'y prend bien garde, s'accroissent au logis beaucoup plus que partout ailleurs, on se contienda. Sous prétexte qu'en famille "on ne se gêne pas", chez soi on se permettra tout.

"Combien de femmes sont aimables dans le monde, pleines de gaieté et d'entrain chez leurs amis, avec les étrangers, et qui prennent, en rentrant chez elles un masque austère, n'offrant dans leur intérieur que des aspirations auxquelles se blessent ceux qui les entourent ?"

On ne nomme ici que les femmes. La remarque s'applique à d'autres qu'elles aussi.

THEATRE CORONA, No. 205,227
THEATRE CORONA, No. 207,715

caractère de ceux qui nous entourent.

Néanmoins, certains caractères sont franchement insupportables ; et non pas tant les caractères eux-mêmes que la manifestation des défauts qui en découlent. Les défauts d'un caractère, si l'on n'y prend bien garde, s'accroissent au logis beaucoup plus que partout ailleurs, on se contienda. Sous prétexte qu'en famille "on ne se gêne pas", chez soi on se permettra tout.

"Combien de femmes sont aimables dans le monde, pleines de gaieté et d'entrain chez leurs amis, avec les étrangers, et qui prennent, en rentrant chez elles un masque austère, n'offrant dans leur intérieur que des aspirations auxquelles se blessent ceux qui les entourent ?"

On ne nomme ici que les femmes. La remarque s'applique à d'autres qu'elles aussi.

THEATRE CORONA, No. 205,227
THEATRE CORONA, No. 207,715

caractère de ceux qui nous entourent.

Néanmoins, certains caractères sont franchement insupportables ; et non pas tant les caractères eux-mêmes que la manifestation des défauts qui en découlent. Les défauts d'un caractère, si l'on n'y prend bien garde, s'accroissent au logis beaucoup plus que partout ailleurs, on se contienda. Sous prétexte qu'en famille "on ne se gêne pas", chez soi on se permettra tout.

"Combien de femmes sont aimables dans le monde, pleines de gaieté et d'entrain chez leurs amis, avec les étrangers, et qui prennent, en rentrant chez elles un masque austère, n'offrant dans leur intérieur que des aspirations auxquelles se blessent ceux qui les entourent ?"

On ne nomme ici que les femmes. La remarque s'applique à d'autres qu'elles aussi.

THEATRE CORONA, No. 205,227
THE

NOTES LOCALES

25 ANNÉES DE PRÉTRISE

Quatre prêtres du diocèse de Saint-Hyacinthe célèbreront cette année le 25^{ème} anniversaire de leur ordination sacerdotale: Ce sont Mgr P. S. Desranleau, P. A., curé de St-Pierre de Sorel, MM. les abbés Lucien Bernard, principal de l'Ecole Normale de St-Hyacinthe, Uldéric Decelles, curé à St-Roch sur Richelieu, et Eugène Lagacé, curé de Richelieu.

Mgr Desranleau est natif de St-Sébastien d'Iberville. Il est né le 3 avril 1882, d'Alfred Desranleau et d'Osma Manny; fit ses études classiques au séminaire de cette ville, sa théologie au grand séminaire de Montréal où il fut licencié en théologie de l'Université Laval en 1907. Ordonné le 26 juillet 1909 à St-Hyacinthe par Mgr Bernard. Professeur de philosophie au séminaire, 1909-11; vicaire à la cathédrale, 1911-12; étudiant à Rome 1912-15; d'où il revint docteur en philosophie de la Propagande, 1913, et en droit canonique de l'Angélisme, 1915; de retour à l'Évêché de St-Hyacinthe, vicaire à la cathédrale, 1915; chancelier et secrétaire général du diocèse, 1915-1931, aumônier des Sœurs St-Joseph, 1915-21, membre de la Commission des semaines sociales depuis 1921, chanoine de la cathédrale depuis 25 juillet 1923, directeur des œuvres catholiques diocésaines, 1924-31; curé de la cathédrale d'avril à octobre 1926; vicaire général, d'oct. 1926 au 5 avril 1931; prévôt du chapitre depuis janvier 1927, promu protonotaire apostolique en 1928; depuis le 5 avril 1931, il est curé de St-Pierre de Sorel avec pouvoirs de grand-vicaire dans sa paroisse où il a appelé les Sœurs Ste-Marthe pour le soin du presbytère dès 1931.

—L'abbé Lucien Bernard, principal à l'Ecole Normale de cette ville depuis septembre 1924, est né à Beloeil, le 6 janvier 1884, de Wilfrid Bernard et de Rosa Jeannotte. Fit ses études classiques au séminaire de cette ville et sa théologie au grand séminaire de Montréal. Fut ordonné à St-Hyacinthe par son oncle Mgr Bernard, le 26 juillet 1909. Au séminaire de St-Hyacinthe, professeur de 1909-1920, préfet des études du 31 mars 1920 à juin 1924, date de sa nomination au poste actuel.

—L'abbé Uldéric Decelles est né à St-Damase le 11 juin 1881 de Fabien Decelles et de Méline Dupont. Fit ses études à Saint-Hyacinthe et sa théologie à Montréal. Il fut ordonné par Mgr Bernard le 26 juillet 1909. Au séminaire, professeur de 1909 à 1933, directeur spirituel de la congrégation des Sts-Anges de 1918 à 1933, curé de St-Roch sur Richelieu depuis 1933.

—L'abbé Eugène Lagacé est né le 20 septembre 1881, du mariage de Nephilée Lagacé et d'Alphonse Fournier. Fit ses études à St-Hyacinthe puis à Montréal et fut ordonné au séminaire par Mgr Bernard, le 26 juillet 1909. Professeur au séminaire, 1909-10; vicaire à St-Liboire, 1910-12; à Notre-Dame de Granby, 1912-13; à St-Valérie, 1913-1915; à St-Théodore d'Acton, 1915-18; à 1918-1924; curé d'Adamsville, de septembre 1924 à 1930, où il a reconstruit l'église et le presbytère sur un nouveau site en 1926. Il est curé de Richelieu depuis septembre 1930.

AL MULTOS ANNOS.

HEUREUSES GAGNANTES

Lors d'une grande démonstration donnée par la Cie Coleman de Toronto, au magasin Gobeille et Brouillette, le mercredi 25 avril, un poêle à gaz Coleman a été tiré et gagné par Mlle Claire Séguin, de la rue Notre-Dame, une chaise veranda fut aussi gagnée par Mlle Gauthier de la rue William.

M. Paillard représentant de la Cie Coleman, remercie toutes les personnes qui ont pris part à cette démonstration.

REMERCIEMENTS

M. P.-Emile Chagnon, Mme Donalda Chagnon, Mme Marie-Rose Gosselin, remercient tout sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur offrir des marques de sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de M. Cléophas Chagnon.

FEU M. C. CHAGNON

Les funérailles de M. Cléophas Chagnon, décédé ici à l'âge de 84 ans et 9 mois, ont eu lieu en l'église du Christ-Roi samedi dernier. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Léonard Benoit. Le service fut chanté par M. l'abbé C. H. Lafontaine, curé, assisté des abbés Armand Brouillette et Léonard Benoit. Les porteurs étaient MM. Jérémie Lussier, J. B. Lapointe, Joseph Beaurgard, J. B. Renaud, Edouard Fredette et Joseph Beaudry.

Le deuil était conduit par son fils, Prosper-Emile Chagnon, de cette ville; son frère, M. Albert Chagnon, de cette ville; ses petits-enfants, Lucien Chagnon, de St-Hyacinthe, Roland Gosselin, St-Liboire; Mlle Germaine Chagnon, de cette ville, et Denise Gosselin, de St-Liboire.

La famille Chagnon reçut plusieurs marques de sympathie dont voici quelques témoignages: Télégramme: Herménégilde Chagnon, d'Ottawa. Offrandes de messes: Monsieur l'abbé Louis Jodoin, MM. et Mmes L. H. Lafontaine, de St-Huges, Zéphyr Gosselin, de St-Liboire de Bagot, les employés de la Banque Canadienne Nationale, Donalda Chagnon et ses enfants.

Bouquets spirituels:—M. E. Fredette, M. et Mme Henri E. Cadorette. Oeuvre du Noviciat. — MM. et Mmes Henri Cadorette, Camille Bottledovyn, Donat Salois, famille Alfred Bousquet, un ami de la famille, Mlle Cora Cadorette, M. Lucien Hamel.

Sympathies. — MM. et Mmes O. Bouthillier, Clément Fournier, Auguste Halley, J. A. Bélanger, R. Grisé, Philias Cadorette, Jos. Beaudry, MM. Rémi Côté, V. Kakos, familles J. B. Renaud, Pierre Pélouquin, L. Landelle, Valmore Chaput, MM. Odilon Filibotte, Jos. Provost, Mlle Annette Huard, M. Georges Durocher, Mlle Bernadette Ledoux, MM. J. G. Donat Filibotte, J. Léo Filibotte, familles Wilfrid Chapdelaine, Olivier Anger, St-Martin, Dame veuve Jos. Bernard, MM. René Desjardins, Hervé Chapdelaine, Antoine Filibotte, Vincent Desmarais, Siméon Payette, M. et Mme A. O. Vertheuil, Mme et Mlle Vigneault, Mlle Thérèse Filibotte, familles Alfred Bouthillier, Alphonse Lethicq, Ernest Halley, MM. Joseph Beaugard, Rémi Ménard, Lucien Lagassé, Mme N. Durocher.

M. G.-R. RICHER EST ENTRÉ EN FONCTION

M. G.-René Richer, ancien greffier de la cité de St-Hyacinthe, nommé récemment par le conseil comme directeur des services municipaux, est entré en fonction mardi matin. M. Richer prend charge de la direction de tous les services municipaux.

Le nouveau directeur de la cité est né à St-Hyacinthe le 14 septembre 1887, du mariage de Euclide Henri Richer et de Stéphanie Dubord. Il fit ses études classiques au séminaire de St-Hyacinthe et son cours universitaire à l'Ecole Polytechnique de Montréal. Il étudia aussi pendant un an à l'Ecole des Beaux-Arts à Paris. Ses études se terminèrent en 1913 alors qu'il fut diplômé de l'Association des Architectes de la province. Pratiqua sa profession de 1914 à 1918 alors qu'il fut employé comme surintendant des travaux de la cité de St-Hyacinthe jusqu'en 1924. Il fut greffier de la cité de St-Hyacinthe de 1924 à décembre 1930. Il pratiqua sa profession de 1930 à sa nomination comme directeur des travaux publics de cette cité. En 1933 il avait été nommé évaluateur municipal en remplacement de M. Ptolémée Messier.

En septembre 1915 il épousa Fernande Lamallice, de Montréal, fille de M. P. E. Lamallice et de Elodie Carpentier.

FEU M. A. COUTURE

M. Auguste Couture, de St-Pie est décédé à l'hôpital St-Charles de cette ville, mardi de cette semaine. Son corps fut immédiatement transporté à St-Pie pour les funérailles.

COUR SUPÉRIEURE

Une cause de droit municipal

Le 6 avril dernier, l'hon. juge Coderre, siégeant en Cour Supérieure de notre district, entendait la cause de la Corporation de la Paroisse de St-Barnabé contre la Corporation du Conseil du Comté de St-Hyacinthe.

La corporation demanderesse voulait par son action faire casser deux règlements du Conseil de Comté. Le premier règlement dont on demandait l'annulation avait pour objet d'ordonner le prolongement de la route appelée "Grande Ligne" entre les municipalités de St-Thomas d'Aquin et de St-Barnabé. L'autre règlement mettait l'entretien de ce chemin à la charge des contribuables de chacune de ces deux paroisses par parts égales.

La Corporation de St-Barnabé désirant que ses contribuables ne soient plus chargés à l'avenir de l'entretien de ce chemin prit une action en nullité contre le règlement qui en ordonnait l'ouverture. Elle prétendait que le prolongement de la "Grande Ligne" était un chemin local parce qu'il devait être situé tout entier sur le territoire de la municipalité de St-Thomas d'Aquin. En conséquence elle invoquait donc que ce chemin devant être local, le Conseil de Comté n'avait aucune juridiction pour en ordonner l'ouverture et pour en déterminer l'entretien.

La Corporation de la paroisse de St-Thomas d'Aquin qui était directement intéressée dans cette cause où elle n'était pas partie, résolut d'intervenir pour protéger ses droits et prendre le fait et cause du Conseil de Comté qui semblait se désintéresser de l'action prise contre lui.

La Paroisse de St-Thomas d'Aquin alléguait dans son intervention que le chemin de la "Grande Ligne" devait être de sa nature une chemin de comté parce que le règlement qui en prescrivait l'ouverture lui indiquait comme assiette la ligne de division entre les deux municipalités de St-Thomas d'Aquin et de St-Barnabé. Le conseil de comté, prétendait-elle, avait donc l'intention par son règlement de faire ouvrir un chemin de comté et si ce chemin, une fois ouvert, était chemin de comté de par sa situation, il avait donc été ouvert conformément aux prescriptions du règlement et le conseil de comté avait le pouvoir de légiférer sur son entretien. Elle ajoutait que le chemin en question était le prolongement d'un autre qui était déjà chemin de comté et qui avait toujours été considéré comme tel par le conseil de comté et par les contribuables ou les corporations des paroisses qu'il traversait.

Le jugement qui doit être rendu est attendu avec anxiété, car il doit déclarer si un conseil de comté a le pouvoir et la juridiction de prescrire l'ouverture d'un chemin qui doit être de sa nature et de par sa situation chemin de comté par l'endroit qu'on lui assigne dans le règlement qui en ordonne l'ouverture.

L'hon. Juge Coderre a pris cette cause en délibéré. M. Victor Chabot représentait dans cette cause la Corporation de la Paroisse de St-Barnabé et M. Philippe Pothier était le procureur de la Corporation de la Paroisse de St-Thomas d'Aquin.

Le nouveau directeur de la cité est né à St-Hyacinthe le 14 septembre 1887, du mariage de Euclide Henri Richer et de Stéphanie Dubord. Il fit ses études classiques au séminaire de St-Hyacinthe et son cours universitaire à l'Ecole Polytechnique de Montréal. Il étudia aussi pendant un an à l'Ecole des Beaux-Arts à Paris. Ses études se terminèrent en 1913 alors qu'il fut diplômé de l'Association des Architectes de la province. Pratiqua sa profession de 1914 à 1918 alors qu'il fut employé comme surintendant des travaux de la cité de St-Hyacinthe jusqu'en 1924. Il fut greffier de la cité de St-Hyacinthe de 1924 à décembre 1930. Il pratiqua sa profession de 1930 à sa nomination comme directeur des travaux publics de cette cité. En 1933 il avait été nommé évaluateur municipal en remplacement de M. Ptolémée Messier.

BEAU SUCCÈS DE PAUL PINEAULT

"Baby Face" Paul Pineault brillant petit boxeur de cette ville a remporté une glorieuse victoire sur Kid Lapointe samedi dernier. La première ronde fut assez bien partagée mais par la suite Pineault s'affirma supérieur à Lapointe et son arme favorite fut un dur "uppercut" au corps qu'il lançait très fréquemment ce qui affaiblissait considérablement le petit boxeur de Sherbrooke. Lapointe dut s'accrocher plusieurs fois pour éviter le K. O. A la quatrième ronde Pineault envoya Lapointe au plancher avec un superbe "uppercut" à mention. Par sa brillante victoire sur Lapointe, Pineault a démontré qu'il peut figurer contre n'importe quel poids-coq de la province.

Gus Pineault gagne la décision sur Ken Maynard. Kid Roy gagne par K. O. T. sur Kid Champagne. René Burns gagne par décision sur Buddy Laflair.

Bruno Pépin et Lou Filibotte annulent.

"Baby Face" Paul Pineault gagne la décision sur Kid Lapointe.

René Burns gagne par décision sur Buddy Laflair.

Bruno Pépin et Lou Filibotte annulent.

"Baby Face" Paul Pineault gagne la décision sur Kid Lapointe.

GARDE D'HONNEUR DE ST-HYACINTHE

Dimanche dernier, la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe se rendait en parade militaire à l'Église de la paroisse du Christ-Roi pour y faire sa première visite officielle de l'année à la messe de 9 hres a. m. A l'issue de l'office divin, la Garde d'Honneur avait le plaisir de présenter les armes à son dévoué major-aumônier dans la personne de l'abbé Léonard Benoit, vicaire de la paroisse du Christ-Roi.

Patronage. Dimanche prochain, il y aura sortie obligatoire pour tous les membres de la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe au Patronage St-Vincent de Paul, de cette ville.

Rassemblement aux quartiers généraux à 7 hres a. m. Tenue militaire.

Par ordre. L.-P. Cordeau, commandant.

Le 10 juin

A l'occasion de la bénédiction solennelle du nouveau drapeau de la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe, qui aura lieu le 10 juin prochain, le chant à la messe de cette bénédiction sera gracieusement fourni par les membres de la chorale du Christ-Roi.

Dans la soirée, à la salle paroissiale du Christ-Roi, il y aura une réunion intime pour les invités spéciaux, comprenant les corps militaires et les invités d'honneur qui prendront part au programme officiel du 10 juin. A cette occasion une pièce du bon vieux temps, intitulée "Le retour du voyage de nocces de Tit Phosne", sera présentée sous la direction de M. Zéphyr Larochelle. L'orchestre Martin sera à l'affiche pour cette veillée.

Si une organisation publique s'organise au début de la soirée en l'honneur du Sacré-Coeur, il a été décidé que la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe y prendra part avec tous ses invités. La veillée à la salle paroissiale du Christ-Roi commencera après l'apothéose au Sacré-Coeur.

(Communiqué)

À PROPOS DU STATIONNEMENT, RUE CASCADES

Plusieurs automobilistes ont pris l'habitude de laisser leur auto en stationnement plus longtemps que de raison, sur la rue Cascades. On a même remarqué que certains d'entre eux parquent leur voiture pendant plusieurs heures de la journée ou de la soirée, pendant qu'ils sont à leur travail; cet état de chose ne peut durer plus longtemps, attendu qu'un violon par cet état un règlement municipal qui doit être rigoureusement observé.

Aussi le chef de Police Adjudant Bourgeois nous communique qu'il ne tolérera plus ces contraventions aux règlements de circulation et qu'il a donné l'ordre à ses hommes de faire respecter cette loi sans autre avertissement. Les automobilistes doivent se tenir pour avertis et les infractions ne seront nullement surprises d'être mis à l'amende à la prochaine offense.

SECRETS D'UNE INITIATION

C'est mardi soir, le 15 mai, que le public de St-Hyacinthe qui se rendra à la salle des bazars, aura l'occasion unique de connaître les secrets d'une initiation de Chevaliers de Colomb.

En effet, une troupe d'artistes de Québec, sous la direction de M. Eugène Lachance, le brillant interprète du rôle-titre, jouera ici la fine comédie en trois actes du Commandeur Eug. L. Coriveau, intitulée "Le Chevalier de Colomb".

On sait que M. Adjudant Blais, le fondateur de l'Union Dramatique de Québec, qui a remporté à Ottawa le championnat de la section française au concours du Gala Dramatique ainsi que le prix du Gouverneur Général, fait partie de la troupe comme grand comique.

Donc si vous voulez rire aux larmes mardi soir, le 15, réservez vos billets dès maintenant à la Pharmacie Brodeur.

Cette soirée est sous les auspices du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb de St-Hyacinthe.

C'EST LUNDI...

Le concert donné par le Dr Louis Verschelden, Mlle Marthe Verschelden et le chœur mixte de la paroisse aura lieu lundi soir. Ne manquez pas de retenir vos billets. Le nombre de ceux qui restent à vendre est très limité. Nous avons publié, ici-même, le programme de ce concert.

Dr et Mlle Verschelden sont accompagnés au piano par M. Alfred Mignault, pianiste-compositeur et organiste à l'église Saint-Étienne-Jean du Mile-End à Montréal. Les chœurs sont dirigés par M. Jean Imbert, maître de chapelle à Notre-Dame du Rosaire et l'accompagnateur est M. Ferrier Chartier, organiste à Notre-Dame du Rosaire. La chorale St. Cécile, sous la direction de M. R. Philie, donnera également une pièce de son répertoire. Au piano, Mlle M.-P. Collette, organiste à la Cathédrale.

NAISSANCE

M. et Mme Donat Bouchard gardien du Club Canadien de Saint-Hyacinthe, ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Paul, Georges-Henri; parrain et marraine, M. et Mme Georges Bouchard. Nos félicitations.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE EN FAVEUR DES PAUVRES

Comme l'an passé une grande souscription publique en faveur des pauvres est organisée sous les auspices du Conseil Municipal de la Cité de St-Hyacinthe; on espère atteindre le même succès pour cette souscription que celle de l'an dernier, à cette fin le président du Comité de Souscription M. T. A. St-Germain fait un appel aux citoyens, dans une lettre circulaire que nous publions ci-après:

Appel du Président

Cher Monsieur et Ami, Nos deux Conférences St-Vincent de Paul se trouvent comme l'an dernier en face des mêmes difficultés financières. Après avoir disposé des ressources matérielles en leur possession, elles se trouvent une fois de plus en présence d'une caisse complètement vide et cependant il y a encore beaucoup de pauvres à secourir, beaucoup de misères à soulager, donc permettez-moi de nouveau, au nom des pauvres de St-Hyacinthe, de faire un appel à votre générosité et solliciter votre aide pour ces malheureux indigents.

Les Conférences St-Vincent de Paul peuvent-elles fermer leurs portes et abandonner les pauvres? La Ville va-t-elle se charger de soulager directement ces misérables? C'est là la grave question à résoudre.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié sérieusement la situation, a cru bon de recommander une nouvelle souscription publique en laissant à la générosité privée le soin de soulager les nécessiteux.

Cette recommandation du Conseil de Ville a été acceptée et les comités ci-contre ont été formés en vue d'aider les Membres des Conférences St-Vincent de Paul qui se devaient si généreusement au bénéfice des pauvres de notre ville.

La misère est toujours grande au milieu de notre population, que de femmes, enfants et vieillards souffrent de la faim et des misères de la vie! Il est donc nécessaire que les cœurs continuent à se montrer généreux et ceux qui, en dépit de la crise économique persistante, sont capables de sacrifices, ouvrent bien grandes leurs bourses et fassent couler dans le trésor des Conférences St-Vincent de Paul les sous de leur générosité afin de soulager cette grande misère de notre société. Le Comité Exécutif espère que les citoyens en état de le faire vont coopérer avec cette oeuvre de "l'Aide aux Pauvres".

Comme l'an passé, pour faciliter les concours que nous vous demandons, le comité a cru bon de donner l'opportunité de payer la souscription, soit comptant, soit par versements mensuels, durant une période de six mois. Il est donc relativement facile pour vous d'aider les pauvres en répétant pendant six mois le geste sauveur que ces malheureux attendent de vous. Pour rendre plus facile le paiement de votre souscription, vous pourriez donner six chèques payables à raison d'un par mois. Ceci éviterait beaucoup d'ennuis aux percepteurs de cette souscription qui ont une assez rude tâche à remplir. Vos chèques devront être faits à l'ordre de "l'Aide aux Pauvres". Le comité a autorisé Monsieur Benoit L'Homme, son Trésorier, à déposer ces fonds à un compte spécial à la banque et une fois la souscription terminée le produit sera distribué avec équité et justice suivant les besoins des pauvres secourus par les Conférences St-Vincent de Paul.

Dans plusieurs maisons commerciales de notre ville, les employés ont déjà répondu à cet appel en autorisant un prélèvement de quelques sous par semaine sur leur salaire. Cette aumône, répétée durant cette période de six mois, permet d'atteindre d'encourageants résultats. Des solliciteurs dévoués frapperont à votre porte avant longtemps pour vous tendre la formule de souscription. J'espère que vous leur ferez bon accueil et que vous serez heureux d'accorder votre concours et de donner généreusement pour soulager les misères de notre ville.

Pour le Comité Exécutif, T. A. St-Germain, Prés. St-Hyacinthe, 18 avril 1934.

Voici la liste des membres de ce comité de souscription: Comité d'honneur: Président: S. E. Mgr F. Z. Decelles, Evêque de St-Hyacinthe, L'Honorable T.-D. Bouchard, M. P. P. Maire de St-Hyacinthe.

Vice-présidents: S. E. Mgr J.-A. Desmarais, Evêque auxiliaire, M. le Chanoine J.-B. O. Archaubault, Supérieur du Séminaire, M. le Chanoine J.-B. Nadeau, Curé de la Cathédrale, R. P. N. Ferron, Curé de N.-D. du Rosaire, M. l'abbé C.-H. Lafontaine, Curé du Christ-Roi, Rév. J.-E. Boucher, Pasteur, Me T.-A. Fontaine, C. R. Député aux Communes, M. le Docteur Eugène Turcotte, L'Hon. Juge Louis Tellier.

Membres: MM. le Juge Marin, Dr J.-L.-H. Pagé, B. X. C. Bailly, John J. Egan, Eugène Côté, Louis Pavan, Horace St-Germain, N. P. Lucien Sarrasin-Bourneuf, Louis Augustin, Virgil Sylvestre, E. Cabot, Morris Bornstein, J.-O. Gareau, Elzéar Larue, Abraham Leibovitch, Valmore Dussault, E. Ponton, Narcisse Godbout, F. Stebbens, J. P. Goudreau, W. West, Geo. English, L.-A. Hébert, J.-R. Grégoire, Emile Solis, J.-B. Beaulac, Wilfrid Pelletier, Henri Raymond et J. B. Létourneau.

Comité Exécutif: Président: M. T. A. St-Germain, directeur gérant de la Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce. Vice-présidents: MM. Jules Laframboise et François Jetté.

Secrétaire: Me Victor Chabot. Trésorier: M. Benoit L'Homme. Membres: MM. J.-E. Lamoie, H. L. Lazard, E.-O. Desjardins, H.-A. L'Abbé, E. Leblanc, E. Le Sauter, A.-J. Gaudreau et Albani Blanchard.

Cette partie de la Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce.

CETTE PARTIE DE BALLE-AU-CAMP

La partie de balle-au-camp entre les équipes Garage Fortin et Collège Sacré-Coeur, annoncée pour dimanche dernier a dû être remise à dimanche prochain à cause du mauvais état du terrain. Les amateurs sont priés d'en prendre note et les équipiers comptent sur une bonne assistance lors de cette ouverture de la saison. Cette partie aura lieu sur le terrain du Collège Sacré-Coeur, rue Laframboise.

ACTIVITÉS DU CLUB OUVRIER IND.

Le concert-boucane. Nous tenons à vous avertir que notre concert-boucane annoncé depuis quelques semaines aura lieu samedi prochain le 5 mai, dans nos salles.

L'organisation bat son plein et le succès est déjà assuré; ce sera certainement la meilleure soirée jamais offerte encore par le Club Ouvrier Ind. et nous comptons sur la présence de tous nos membres et leurs amis.

Venez passer une agréable soirée, dont le programme de divertissements aura vous plaire et venez vous rendre compte de la saveur d'un excellent punch, pour seulement 25 sous d'admission.

Vous encourageriez en outre une organisation essentiellement ouvrière, qui travaille continuellement dans l'intérêt de la classe qui la forme et qu'elle représente. EN FOULE SAMEDI SOR le 5 MAI! N'oubliez pas l'adresse: 215 rue Cascades.

Errata. Une erreur s'est glissée dans notre compte-rendu de la semaine dernière lorsque nous annoncions que M. Charles Hamel était resté champion de la ville au jeu de crapaud. Il fallait lire: Charles Raymond. Nous nous en excusons auprès des intéressés et sommes certains que les habitués avaient corrigé d'eux-mêmes.

Le champion est prêt à faire face à tous ceux qui le désirent, avis est donc donné aux forts joueurs de crapaud du club et autres.

Concours de dames

Un autre concours de dames sera bientôt ouvert chez-nous, c'est la dernière nouvelle qui nous parvient. Il y aurait alors du nouveau pour tous les damistes; il est rumour que nos joueurs mesurèrent prochainement leur force contre des joueurs d'ailleurs. On peut tout savoir en s'adressant au président du comité: M. Louis St-Amand.

Henri Berger

LE CLUB CYCLISTE GRAND HOTEL OUVRE SA SAISON

Grâce à une température idéale plus de deux mille personnes se sont rendus dimanche dernier au Boulevard Laframboise pour assister à une course nouvelle qui nous parait le club cycliste Grand-Hôtel qui marquait l'ouverture de leur saison.

A une heure les coureurs partirent en parade, du local du club pour se rendre au Grand Hôtel où eut lieu le départ de la course. Douze des meilleurs coureurs locaux inscrits pour cette épreuve s'élançèrent au signal donné par Jacques Campbell entraîneur du Club pour tourner vingt fois le tour du Boulevard. Picard le jeune et brillant cycliste bien connu du public maskoutain partit sur une folle allure; prit la tête du peloton pour la garder jusqu'à la fin.

Le jeune étoile du Grand Hôtel a prouvé encore une fois qu'il était le vrai champion de St-Hyacinthe en gagnant un tour sur tous ses adversaires, ce qui veut dire qu'il s'est assuré un mille en avant du peloton. Picard prit 46 minutes pour couvrir la distance de 15 miles; à un tour en arrière venait "Bébé" Bélanger en 2e position, du club Létourneau. En 3e place, Georges St-Amant du club Grand Hôtel; en 4e E. Beauparlant, en 5e, Germain Létourneau, en 6e, Côté, en 7e, Pierre Létourneau, et en 8e, Maurice St-Amant. Après la course la distribution des prix eut lieu sur les balcons du Grand Hôtel et le tirage du \$2.50 en or offert par le club Cycliste Grand Hôtel, le numéro chanceux, tiré par Mlle Antoinette St-Amant, fut 911. La personne qui le possède pourra réclamer la prime au local du club, 4 rue Héloïse. La direction du club encouragée par un si bon support du public donnera cet été plusieurs séances sportives, dont le but sera de recruter tout en encourageant les jeunes cyclistes dans le des remerciements aux autorités beaucoup spirit de la piste.

Le club cycliste Grand Hôtel doit nicipales pour avoir eu la permission de se servir du boulevard; aux autorités policières pour avoir maintenu le bon ordre; aux juges pour leur bel esprit sportif; aux donateurs de cadeaux pour leur encouragement aux cyclistes et à tous ceux qui ont contribué au succès de ce bel après-midi sportif.

Club Cycliste Grand Hôtel.

À AUSEIL 960

—Lundi soir dernier eut lieu dans nos salles une assemblée spéciale au cours de laquelle on procéda au balottage des nouveaux candidats. 17 nouveaux membres seront initiés le 20 mai prochain, et même davantage si les applications nous arrivent avant le 14 mai prochain.

Le croquet bat son plein. Les vieux joueurs sont disposés à se contenter cette année, car depuis le début de la saison les jeunes y mettent tant d'ardeur que les plus âgés finissent leur partie avec un costume. Les frères T. A. St-Germain et Anjoine Jarrest peuvent vous en dire quelque chose. N'est-ce pas, Dr Birtz?

—L'assemblée régulière du mois de mai n'aura lieu que lundi le 14, alors qu'on procédera à un dernier ballottage.

—La semaine prochaine nous donnerons la date de l'initiation au 1er et 2ème degré qui sera donnée dans nos salles.

NOUVEAU VÉTÉRINAIRE A ST-HYACINTHE

Le Dr J. E. Beaudry, M. V. autrefois de Pierreville vient de se porter acquiescer de l'établissement de feu le Dr J. A. W. Gatién et d'ouvrir ses bureaux à cet endroit. Il sera à la disposition du public pour consultations et traitements des animaux.

REMERCIEMENTS

La famille Noël Richer remercie sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Roger Richer, âgé de 11 ans, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles, visites à la maison ou de toute autre façon que ce soit.

La famille Noël Richer remercie sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Roger Richer, âgé de 11 ans, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles, visites à la maison ou de toute autre façon que ce soit.

La famille Noël Richer remercie sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Roger Richer, âgé de 11 ans, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles, visites à la maison ou de toute autre façon que ce soit.

La famille Noël Richer remercie sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Roger Richer, âgé de 11 ans, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles, visites à la maison ou de toute autre façon que ce soit.

La famille Noël Richer remercie sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Roger Richer, âgé de 11 ans, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles, visites à la maison ou de toute autre façon que ce soit.

NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX SONT TRES ACTIFS

DEUX SÉANCES SPÉCIALES ET UNE SÉANCE RÉGULIÈRE DEPUIS LA SEMAINE DERNIÈRE. — TROIS RÉGLEMENTS SONT ADOPTÉS. — NOUVEL OCTROI DE \$1,654.18 POUR LES TRAVAUX DE CHÔMAGE. — \$300.00 À L'UNITÉ SANITAIRE POUR LES TAUDIS.

Les membres du conseil municipal ont été très actifs durant ces dernières semaines si l'on en juge par les trois séances qu'ils ont tenues depuis mercredi dernier. En effet après la séance spéciale de mercredi dernier Son Honneur le Maire Bouchard convoqua une autre réunion spéciale pour lundi soir le 30 avril. Lors de ces assemblées deux importants règlements furent étudiés et adoptés, l'un No. 353 ayant trait à l'imposition d'une taxe d'ouverture de places d'affaires, l'autre une taxe de \$2.00 sur toute personne âgée de 21 ans travaillant dans la cité et une taxe de \$10.00 sur toute personne exerçant une profession libérale, le second règlement portant le No. 456 décrète la construction d'une annexe à l'Hôtel de Ville et ordonne pour payer le coût d'une telle construction un virement de fonds votés par des règlements antérieurs complétant pour un montant de \$9,354.50, la somme de \$10,000.00 donnée par feu le Sénateur Lawrence A. Wilson pour la bibliothèque publique, attendu que le coût approximatif de cette bâtisse sera de \$19,354.50.

À la séance de mercredi le 2 mai dernier Son Honneur le Maire T. D. Bouchard présidait et les échevins suivants assistaient: Victor Chabot, J. L. Guillet, Jos. Godbout, D. S. Davignon, P. St-Jean, A. Chenette, P. Richer, Jos. L'Archevêque, E. O. Picard.

Après la lecture et l'adoption des minutes des assemblées des 18, 25 et 30 avril derniers, le greffier présentait le rapport de la cour du recensement pour le mois finissant, soit un montant de \$137.00. Le rapport des vérificateurs pour l'année 1933 fut référé au département des finances. Avis fut donné de la déposition des listes des électeurs municipaux. On a fixé au 23 mai prochain la date de l'audition des plaintes, sur proposition de M. l'échevin Victor Chabot, secondé par l'échevin J. L. Guillet.

On a laissé sur la table pour étude une demande d'emploi de M. L. Coderre. La réclamation de Mlle M. Rivet par suite d'une chute sur un trottoir fut référé au comité des finances, de même que celle de M. Lucien Gauthier.

Le conseil prit connaissance d'une lettre du Club Ouvrier Ind. demandant qu'une taxe soit collectée des ouvriers étrangers qui travaillent dans la cité et signalant le cas de la construction Penman's Ltd.

Le conseil de ville se propose de sévir dans cette affaire du mieux possible et sans tarder; on prendra les moyens nécessaires pour que ces ouvriers étrangers paient les taxes requises.

On accorde ensuite la permission demandée par La Société Philharmonique pour se servir du kiosque pour les concerts Molson, au cours de l'été.

Le greffier donna lecture d'une invitation pour la convention des chefs de police aux Trois-Rivières de même que d'une lettre de la Société St-Vincent de Paul concernant l'aide aux sans-travail.

Le conseil accepte avec plaisir un nouvel octroi du gouvernement fédéral au montant de \$1,654.18 pour les travaux de chômage; cette nouvelle est donnée au conseil par lettre de M. I. E. Vallée et est acceptée sous proposition de M. l'échevin Picard appuyée par l'échevin Chabot.

Sur proposition de M. l'échevin Picard secondé par l'échevin Guillet le règlement 457 est adopté. Ce règlement a pour effet de donner suite à la requête du Grand Hôtel au sujet de la construction d'un trottoir de quatre pieds de largeur sur une longueur d'environ 75 pieds, à niveau avec la bande de ciment, cela sur la rue Girouard en face du Grand Hôtel. Voici le règlement adopté à cet effet:

RÈGLEMENT 457

Règlement décrétant la réfection d'un trottoir sur le côté sud de la rue Girouard entre les rues Mondor et Piété.

Il est statué et résolu par règlement du conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe, ce qui suit:

Attendu que le propriétaire du Grand Hôtel a demandé la réfection du trottoir longeant sa propriété rue Girouard et sa reconstruction à un niveau moins élevé que le trottoir actuel;

Attendu que cette requête rencontre l'approbation du conseil.

1o—Le trottoir longeant la propriété du Grand Hôtel, sur le côté sud de la rue Girouard entre les rues Mondor et Piété sera reconstruit sur une longueur approximative de soixante-quatre pieds par une largeur de quatre pieds, au niveau de la bande servant de bordure au pavage de la dite rue;

2o—Une somme n'excédant pas cent dix (\$110.00) dollars, à être prise à même l'item "Imprévus" du budget, est présentement votée pour payer le coût de cette réfection de trottoir;

3o—Ces travaux seront payés suivant les dispositions du règlement deux cent soixante-cinq (265) concernant la construction des trottoirs dans la cité de Saint-Hyacinthe;

4o—Étant donné que pour se rendre au désir du requérant, d'abaisser le trottoir actuel, il faudra commencer ce travail chez le propriétaire voisin qui n'en bénéficiera nullement, le dit requérant devra, avant que les travaux ne soient commencés, s'engager à solder la charge qui sera faite au propriétaire voisin pour la partie de trottoir qui devra être construite devant sa propriété;

5o—En plus le requérant devra solder comptant tout travail additionnel qui pourrait être fait à sa demande soit sur sa propriété, soit entre le dit trottoir et la bande de bordure du pavage de la rue;

6o—Le dit requérant devra enfin consentir par acte authentique à ce que la cité change le niveau actuel du trottoir;

7o—Le présent règlement aura force et effet lorsqu'il aura subi les formalités prescrites par la charte et les règlements de la cité.

On prend connaissance de la réponse du C. N. R. relativement à la demande du Conseil de ville au sujet du rétablissement du train de l'avant-min supprimé depuis le mois dernier. Les autorités ferroviaires se déclarent dans l'impossibilité de se rendre à cette demande.

Devant le refus des Compagnies d'Assurance de payer une licence le conseil réfère au comité des finances le soin d'étudier cette affaire, et autorise à faire une nouvelle proposition afin de prendre les moyens pour y arriver.

On décide ensuite de faire exécuter l'impression de la charte et les fonds nécessaires à cet effet sont votés.

M. l'échevin Chabot propose que le greffier soit autorisé à demander des soumissions pour la vente des débris de la démolition 446, et on fixe au 6 juin le dernier jour pour recevoir ces soumissions.

La question de la construction d'une clôture à la Terrasse Mercier est passée au département de M.

GAZON PAILLIS OU GAZON NÉGLIGÉ

Quel est donc ce système de gazon paillis dont on parle tant pour les vergers? Il est essentiel d'établir une différence entre le gazon paillis et le gazon négligé. Dans un gazon négligé, on n'applique pas d'engrais chimiques; on se contente de faucher l'herbe et de l'enlever sous forme de foin; les arbres s'affaiblissent, perdent leur vigueur et il n'y a pas de

THEATRE CORONA, No. 205,824
THEATRE CORONA, No. 205,984
THEATRE CORONA, No. 206,106
THEATRE CORONA, No. 206,185
THEATRE CORONA, No. 105,780

LES INDUSTRIES MINÉRALES AU CANADA

Le ministère fédéral des Mines vient d'émettre en français, concurremment avec l'original anglais, une brochure sur les industries minières du Canada. Cette brochure traite de quelque soixante minéraux et produits miniers, du radium à l'argile, dont la plupart sont intensivement exploités, d'autres partiellement, et d'autres, enfin, encore enfouis dans le sol.

Le Canada produit activement plus de quarante de ces minéraux et presque tous les autres, dans une certaine mesure. Notre pays tient le premier rang parmi les pays de l'univers pour la production du nickel et de l'amiant, le deuxième pour l'or, le radium, le platine, le zinc, le cobalt et l'aluminium, le troisième pour l'argent et le cuivre et le quatrième pour le plomb. Le Canada est, de plus, un important producteur de cadmium, feldspath, gypse, mica, talc, anhydrite, sulfate de soude, sulfate de magnésium et sélénium.

Peu de pays sont aussi riches que le Canada en ressources minières partiellement ou intensivement exploitées, et dont certaines sont énormes. L'Alberta septentrional renferme des centaines de millions de tonnes de sable bitumineux qui contiennent, d'après les estimations du ministère, suffisamment de pétrole pour satisfaire aux exigences du Canada et des États-Unis pour plus de cent ans. La Nouvelle-Écosse, et surtout le Nouveau-Brunswick, recèlent de grands dépôts de schistes pétroliers qui constituent de vastes sources de pétrole et de ses dérivés.

Les gisements de barytine sont très répandus au Canada, surtout dans la Nouvelle-Écosse, Québec, et Ontario. La barytine, qui possède une foule d'usages industriels, se présente en grande quantité en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie britannique. La Colombie et la Saskatchewan renferment en outre des dépôts considérables de cendre volcanique. La chromite habite plusieurs localités au Canada et elle a été extraite en grande quantité, avant et après la guerre.

Le Canada possède de grands dépôts d'argile de divers types et de haute qualité. On y trouve également presque toutes les sortes de pierre de construction, à monuments et pour d'autres usages industriels, y compris la décoration. Parmi les autres minéraux qui se présentent en plus ou moins grande abondance au Canada et qui ne font pas encore l'objet d'une exploitation intensive, se placent la diatomite, le spath fluor, le graphite, le sable de moulage, le talc et la stéatite.

La brochure en question contient une mine de renseignements précieux sur les ressources minières du Canada et les industries minières et métallurgiques qui en dépendent. C'est avant tout un ouvrage documentaire qui sera un précieux appoint aux professeurs de sciences des collèges et des autres maisons d'enseignement. Des 120 pages qu'elle contient, 115 traitent de différents sujets intéressant les minéraux et les produits minéraux. Cinq pages sont consacrées à l'histoire et au développement de l'industrie minière. Les sources de chaque minéral y sont indiquées, de même que la répartition, la production, les usages, les marchés, les chiffres des exportations et des importations, le rang du Canada par rapport aux autres pays producteurs et les principaux parmi ces derniers.

Cette brochure renferme trente-quatre illustrations d'entreprises minières au Canada et une carte minière du Dominion, annexée en pochette. On peut se procurer "Les Industries Minières du Canada" en s'adressant à l'Éditeur en chef, ministère des Mines, Ottawa.

On peut se procurer "Les Industries Minières du Canada" en s'adressant à l'Éditeur en chef, ministère des Mines, Ottawa.

On peut se procurer "Les Industries Minières du Canada" en s'adressant à l'Éditeur en chef, ministère des Mines, Ottawa.

On peut se procurer "Les Industries Minières du Canada" en s'adressant à l'Éditeur en chef, ministère des Mines, Ottawa.

LE PREMIER FILM COMMERCIAL FRANÇAIS

Un film sonore industriel, qui est le premier du genre. — Projeté dans toute la province.

Montréal. — Pour la première fois dans l'histoire de la production Canadienne des films, un film industriel important et sonore a été complètement tourné en se servant de la langue française. Un film de trois rouleaux dramatisant la vente au détail se rapportant à l'industrie pétrolière du Québec. Ce film a été produit par la Shell Oil Compa-

ny of Canada Limited et est intitulé: "Service à la Shell".

Dans les milieux d'affaires, le film, projeté dans toute la Province en même temps qu'une série de conférences faites également en français, a obtenu un succès instantané et des plus vifs. L'histoire se déroulant sur la pellicule même est précédée par une brève adresse en français sur film parlant donnée par M. P. M. Fowlie, Président de la Shell Oil Company of Canada.

Le film entier, préparé dans les studios de l'Associated Screen News à Montréal, est entièrement canadien du commencement à la fin. Il a nécessité la construction des plus grands intérieurs factices ayant jamais été requis dans ce pays pour un film industriel. Un d'eux, en particulier, exigea la construction d'un poste de ravitaillement complet avec une voie d'accès où les autos entraient en scène et en sortaient. Les auteurs de scénarios, les photographes, les techniciens et les artistes étaient tous canadiens.

Dans le passé, beaucoup de films ont été faits auxquels la narration en langue française fut ajoutée dans les studios de Montréal. Mais ce film, jusqu'ici, est le premier film industriel d'une pareille importance qui fut tourné, écrit, dirigé et enregistré de cette façon dans un studio canadien. Au début, l'effort fait pour trouver à Montréal un groupe d'artistes compétents pour les prises de vues, capables de jouer dans un film français parlant, fut considéré une véritable expérience. Mais les résultats ont justifié cette expérience et les directeurs de l'organisation Shell et de l'Associated Screen News sont grandement satisfaits de la production.

Devant servir comme film d'entraînement, "Service à la Shell" est l'histoire du fonctionnement d'un poste de service. Il montre, par contraste, les bonnes méthodes et les mauvaises. Les scènes sont rapides et le dialogue est vif et amusant, mais les renseignements essentiels pour celui ayant un intérêt dans ce commerce sont donnés au complet.

En plus du fait que ce film Shell est la première production industrielle et complète tournée avec des artistes de langue française, il établit le record d'un autre genre. Avec l'amélioration dans l'équipement portatif pour la projection de films parlants, et dans les méthodes employées dans les studios pour enregistrer les sons et le dialogue sur une pellicule de 16mm de largeur, des films parlants peuvent maintenant être présentés dans des salles, ou même dans des maisons ou des bureaux sans la nécessité d'une installation compliquée de fils ou d'une installation coûteuse pour projections sonores.

"Service à la Shell" est le tout premier film industriel canadien d'importance qui ait été fait sur 16mm de largeur pour usage sur le nouvel équipement portatif. Les Directeurs Shell se servent de la nouvelle machine portative à projections pour leurs présentations du film à des auditoires du Québec, et la nouveauté de cette présentation a servi à accroître l'intérêt du film.

À part du fait que c'est là un film commercial et que le crédit d'être les premiers dans la production d'un film parlant de 16mm en français revient à l'organisation Shell, ce film sert à démontrer le côté complètement pratique d'une telle entreprise et à faire voir qu'il existe un grand champ pour de tels films, lesquels peuvent être à la fois amusants et instructifs.

PÊCHE AU CANADA

Régime administratif et législatif

Pour bien comprendre la nature du régime administratif et législatif des pêcheries au Canada, il convient de se reporter à l'établissement de la Confédération, il y a soixante-sept ans.

Lorsque fut instituée la Confédération, toutes les parties contractantes étaient d'avis qu'en vertu de la clause 91 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, la réglementation et l'administration de toutes les pêcheries du Canada ressortissaient aux autorités fédérales. Peu de temps après, toutefois, on mit en doute le pouvoir du gouvernement central de concéder des droits exclusifs de pêche dans les secteurs sans marée des rivières et la question ainsi soulevée fut portée à la connaissance des tribunaux. En 1881, dans la cause de la Reine versus Robertson, la Cour de l'Échiquier

décida que dans les eaux, non influencées par la marée, le droit exclusif à la possession des pêcheries revenait aux propriétaires riverains. À la suite de cet arrêt, la province du Nouveau-Brunswick et la province de Québec s'approprièrent le droit d'amodiation, de location ou d'affermage des pêcheries dans les eaux non-navigables arrosant les terres publiques. Subsequently, les diverses provinces réclamèrent le droit d'administration et de juridiction en matière de pêche locale. Le règlement de ces réclamations fut différé pendant quelque temps mais fut enfin effectué par trois arrêts du Conseil Privé rendus en 1898, 1912 et 1920, respectivement.

En substance, ces arrêts comportèrent que la réglementation des pêcheries de toutes les régions du Canada était du ressort exclusif du gouvernement fédéral, que tous les droits à la propriété des pêcheries, propres aux provinces antérieurement à la Confédération, leur restaient en propre et que dans les eaux de marée il existait un droit public de pêche ressortissant exclusivement à la compétence du gouvernement central. Il fut, en outre, constaté que, dans le cas de Québec, le droit public de pêche s'appliquait à toutes les eaux navigables accessibles de la mer par voie de navigation. Ces arrêts précisèrent l'aspect juridique de la question mais en ce qui concerne l'administration, par suite d'accords intervenus entre le gouvernement central et les provinces, il en est devenu autrement dans la pratique et voici comment s'exerce présentement la gestion des pêcheries en notre pays:

Pêcheries de marée: Toutes les pêcheries de marée sont administrées par le gouvernement fédéral, à l'exception de celles propres aux régions continentales de Québec, qui relèvent du gouvernement provincial.

Pêcheries sans marée: En Nouvelle-Écosse, et dans l'Île du Prince-Édouard, ces pêcheries relèvent de la compétence du gouvernement central; mais elles ressortissent au gouvernement local dans les provinces suivantes: Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan et Alberta. Au Nouveau-Brunswick, la province exerce le droit d'amodier les privilèges de pêche à la ligne mais le gouvernement fédéral y assure la surveillance des pêcheries avec le concours de la province en ce qui concerne les lieux de pêche sportifs. En Colombie-Britannique, la province voit à la mise en vigueur des règlements dans les pêcheries sans marée tandis que le ministère fédéral y exerce la surveillance. Dans les territoires du Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, l'administration de toutes les pêcheries ressortit au ministère fédéral. Mais comme question de fait, il ne se pratique encore guère d'exploitations de pêche commerciales dans les Territoires du Nord-Ouest.

RECHERCHES EN VUE D'AMÉLIORER LE POMMIER

Plus de 4,000 égrains de pommiers sont tenus actuellement sous observation à la Station expérimentale fédérale de Fredericton, N.-B., dans une entreprise très importante, en marche depuis huit ans et qui vise à l'amélioration du pommier. Beaucoup de ces égrains ou sauvages entreront en rapport la saison prochaine et l'on espère découvrir parmi eux une pomme tardive d'hiver supérieure à la pomme Sandow. Si ce résultat n'est pas obtenu la Station se propose de continuer jusqu'à ce qu'il le soit, c'est-à-dire jusqu'à ce que la pomme désirée soit découverte. En ce qui concerne la pomme Sandow, M. C. F. Bailey, régisseur de la Station, déclare que parmi toutes les pommes d'hiver tardives qui ont été cultivées au Canada, la Sandow est la seule variété d'avenir qui s'adapte aux conditions du Nouveau-Brunswick. La Sandow est un sauvagisme de la Spy. Elle ressemble beaucoup à la Spy mais la couleur n'est pas aussi bonne. La Station de Fredericton a distribué un grand nombre de greffes de Sandow au Nouveau-Brunswick en ces dernières années et l'on a reçu des cultivateurs des rapports très favorables à leur sujet. Elle vendra cette année aux principaux producteurs quelques arbres de Sandow afin d'établir la variété dans cette province aussi rapidement que possible.

Ordre est donné aux défenseurs ci-dessus nommés de comparaître dans les délais légaux. St-Hyacinthe, le 2 mai 1934.

A. Delage
Protonaire de la Cour Supérieure
T. Adélaïde Fontaine, C. R.
Procureur du demandeur.

THEATRE CORONA, No. 206,580
THEATRE CORONA, No. 206,787
THEATRE CORONA, No. 206,842

Une occasion! Aller et retour de St-Hyacinthe à MONTRÉAL QUÉBEC 80¢ Samedi, 12 MAI \$2.60 Par tous les trains ordinaires RETOUR Billets valables dans les trains ordinaires au départ de Montréal et de Québec pas plus tard que lundi, 14 mai.

Admission aux voitures de première seulement. Aucun enregistrement de bagages. Moitié de ces prix pour enfants de 5 à 12 ans. Pour plus amples renseignements consultez votre agent local. M205F-S-H

CANADIEN NATIONAL

Un Vrai Foyer d'Economies

VIENT D'ÊTRE OUVERT

AMEUBLEMENT

NEUF ET DE SECONDE MAIN

Peinture et vernis. — Poêles — Chesterfields — Prêlards etc.

OFFRE SPECIALE

POELES USAGES EN TRES BON ETAT POUR \$2.00 ET PLUS

TOUT CE QUE VOUS DESIREZ

Chez

Delphis Gagnon

82 St-Antoine, coin Piété St-Hyacinthe Tél. 28



Province de Québec
District de St-Hyacinthe
No. 2449

COUR SUPERIEURE
JOSEPH FOURNIER, cultivateur, de la paroisse de l'Ange Gardien, district de St-Hyacinthe, demandeur vs DEMOISELLE LUMINA FOURNIER, fille majeure et usant de ses droits, en religion Sœur St-Florentin de la communauté des Sœurs de L'Assomption de Marie, de Woonsocket, État du Rhode Island, l'un des États Unis d'Amérique; LOUIS FOURNIER, marchand, de East Breen Bush, dans l'État de New York, l'un des États Unis d'Amérique; et le dit HARVEY LANDRY, en tant que besoin est pour assister et autoriser sa dite épouse aux fins des présentes: DAME MARGUERITE FOURNIER, épouse de Harvey Landry, mécanicien, de la ville de Cohoes, dans l'État de New York, l'un des États Unis d'Amérique; et le dit HARVEY LANDRY, en tant que besoin est pour assister et autoriser sa dite épouse aux fins des présentes: CLARENCE FOURNIER, de East Breen Bush, dans l'État de New York, l'un des États Unis d'Amérique; EDOUARD FOURNIER, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; DAME MALVINA FOURNIER épouse de Louis Vandal, chauffeur, de la ville de Fall River, dans l'État de Massachusetts, l'un des États Unis d'Amérique; et le dit LOUIS VANDAL, en tant que besoin est pour assister et autoriser sa dite épouse aux fins des présentes: DEMOISELLE ROSE LUMA VANDAL, fille majeure et usant de ses droits, de la ville de Fall River, dans l'État de Massachusetts, l'un des États Unis d'Amérique; DAME EVA VANDAL, épouse de Harry Beck, surintendant, de la ville de Pueblo, dans l'État du Colorado, l'un des États Unis d'Amérique; et le dit HARRY BECK, en tant que besoin est pour assister et autoriser sa dite épouse aux fins des présentes: DAME ANITA VANDAL, autorisée sa dite épouse aux fins des présentes: JAMES IRWIN, en tant que besoin est pour assister et autoriser sa dite épouse aux fins des présentes: ARMAND VANDAL, électricien, de la ville de Fall River, dans l'État de Massachusetts, l'un des États Unis d'Amérique; DAME ISABELLE VANDAL, épouse de Alfred Brodeur, mécanicien, de la ville de Fall River, dans l'État de Massachusetts, l'un des États Unis d'Amérique; et le dit ALFRED BRODEUR, en tant que besoin est pour assister et autoriser sa dite épouse aux fins des présentes: JOSEPH VANDAL, officier de police, de la ville de Fall River, dans l'État de Massachusetts, l'un des États Unis d'Amérique, BLANCHE FOURNIER fille majeure et usant de ses droits de East Breen Bush, dans l'État de New York, l'un des États Unis d'Amérique, Défendeurs.

o : o

RECHERCHES EN VUE D'AMÉLIORER LE POMMIER

Plus de 4,000 égrains de pommiers sont tenus actuellement sous observation à la Station expérimentale fédérale de Fredericton, N.-B., dans une entreprise très importante, en marche depuis huit ans et qui vise à l'amélioration du pommier. Beaucoup de ces égrains ou sauvages entreront en rapport la saison prochaine et l'on espère découvrir parmi eux une pomme tardive d'hiver supérieure à la pomme Sandow. Si ce résultat n'est pas obtenu la Station se propose de continuer jusqu'à ce qu'il le soit, c'est-à-dire jusqu'à ce que la pomme désirée soit découverte. En ce qui concerne la pomme Sandow, M. C. F. Bailey, régisseur de la Station, déclare que parmi toutes les pommes d'hiver tardives qui ont été cultivées au Canada, la Sandow est la seule variété d'avenir qui s'adapte aux conditions du Nouveau-Brunswick. La Sandow est un sauvagisme de la Spy. Elle ressemble beaucoup à la Spy mais la couleur n'est pas aussi bonne. La Station de Fredericton a distribué un grand nombre de greffes de Sandow au Nouveau-Brunswick en ces dernières années et l'on a reçu des cultivateurs des rapports très favorables à leur sujet. Elle vendra cette année aux principaux producteurs quelques arbres de Sandow afin d'établir la variété dans cette province aussi rapidement que possible.

o : o

RECHERCHES EN VUE D'AMÉLIORER LE POMMIER

Plus de 4,000 égrains de pommiers sont tenus actuellement sous observation à la Station expérimentale fédérale de Fredericton, N.-B., dans une entreprise très importante, en marche depuis huit ans et qui vise à l'amélioration du pommier. Beaucoup de ces égrains ou sauvages entreront en rapport la saison prochaine et l'on espère découvrir parmi eux une pomme tardive d'hiver supérieure à la pomme Sandow. Si ce résultat n'est pas obtenu la Station se propose de continuer jusqu'à ce qu'il le soit, c'est-à-dire jusqu'à ce que la pomme désirée soit découverte. En ce qui concerne la pomme Sandow, M. C. F. Bailey, régisseur de la Station, déclare que parmi toutes les pommes d'hiver tardives qui ont été cultivées au Canada, la Sandow est la seule variété d'avenir qui s'adapte aux conditions du Nouveau-Brunswick. La Sandow est un sauvagisme de la Spy. Elle ressemble beaucoup à la Spy mais la couleur n'est pas aussi bonne. La Station de Fredericton a distribué un grand nombre de greffes de Sandow au Nouveau-Brunswick en ces dernières années et l'on a reçu des cultivateurs des rapports très favorables à leur sujet. Elle vendra cette année aux principaux producteurs quelques arbres de Sandow afin d'établir la variété dans cette province aussi rapidement que possible.

o : o

RECHERCHES EN VUE D'AMÉLIORER LE POMMIER

Plus de 4,000 égrains de pommiers sont tenus actuellement sous observation à la Station expérimentale fédérale de Fredericton, N.-B., dans une entreprise très importante, en marche depuis huit ans et qui vise à l'amélioration du pommier. Beaucoup de ces égrains ou sauvages entreront en rapport la saison prochaine et l'on espère découvrir parmi eux une pomme tardive d'hiver supérieure à la pomme Sandow. Si ce résultat n'est pas obtenu la Station se propose de continuer jusqu'à ce qu'il le soit, c'est-à-dire jusqu'à ce que la pomme désirée soit découverte. En ce qui concerne la pomme Sandow, M. C. F. Bailey, régisseur de la Station, déclare que parmi toutes les pommes d'hiver tardives qui ont été cultivées au Canada, la Sandow est la seule variété d'avenir qui s'adapte aux conditions du Nouveau-Brunswick. La Sandow est un sauvagisme de la Spy. Elle ressemble beaucoup à la Spy mais la couleur n'est pas aussi bonne. La Station de Fredericton a distribué un grand nombre de greffes de Sandow au Nouveau-Brunswick en ces dernières années et l'on a reçu des cultivateurs des rapports très favorables à leur sujet. Elle vendra cette année aux principaux producteurs quelques arbres de Sandow afin d'établir la variété dans cette province aussi rapidement que possible.

o : o

RECHERCHES EN VUE D'AMÉLIORER LE POMMIER

Plus de 4,000 égrains de pommiers sont tenus actuellement sous observation à la Station expérimentale fédérale de Fredericton, N.-B., dans une entreprise très importante, en marche depuis huit ans et qui vise à l'amélioration du pommier. Beaucoup de ces égrains ou sauvages entreront en rapport la saison prochaine et l'on espère découvrir parmi eux une pomme tardive d'hiver supérieure à la pomme Sandow. Si ce résultat n'est pas obtenu la Station se propose de continuer jusqu'à ce qu'il le soit, c'est-à-dire jusqu'à ce que la pomme désirée soit découverte. En ce qui concerne la pomme Sandow, M. C. F. Bailey, régisseur de la Station, déclare que parmi toutes les pommes d'hiver tardives qui ont été cultivées au Canada, la Sandow est la seule variété d'avenir qui s'adapte aux conditions du Nouveau-Brunswick. La Sandow est un sauvagisme de la Spy. Elle ressemble beaucoup à la Spy mais la couleur n'est pas aussi bonne. La Station de Fredericton a distribué un grand nombre de greffes de Sandow au Nouveau-Brunswick en ces dernières années et l'on a reçu des cultivateurs des rapports très favorables à leur sujet. Elle vendra cette année aux principaux producteurs quelques arbres de Sandow afin d'établir la variété dans cette province aussi rapidement que possible.

o : o

RECHERCHES EN VUE D'AMÉLIORER LE POMMIER

Plus de 4,000 égrains de pommiers sont tenus actuellement sous observation à la Station expérimentale fédérale de Fredericton, N.-B., dans une entreprise très importante, en marche depuis huit ans et qui vise à l'amélioration du pommier. Beaucoup de ces égrains ou sauvages entreront en rapport la saison prochaine et l'on espère découvrir parmi eux une pomme tardive d'hiver supérieure à la pomme Sandow. Si ce résultat n'est pas obtenu la Station se propose de continuer jusqu'à ce qu'il le soit, c'est-à-dire jusqu'à ce que la pomme désirée soit découverte. En ce qui concerne la pomme Sandow, M. C. F. Bailey, régisseur de la Station, déclare que parmi toutes les pommes d'hiver tardives qui ont été cultivées au Canada, la Sandow est la seule variété d'avenir qui s'adapte aux conditions du Nouveau-Brunswick. La Sandow est un sauvagisme de la Spy. Elle ressemble beaucoup à la Spy mais la couleur n'est pas aussi bonne. La Station de Fredericton a distribué un grand nombre de greffes de Sandow au Nouveau-Brunswick en ces dernières années et l'on a reçu des cultivateurs des rapports très favorables à leur sujet. Elle vendra cette année aux principaux producteurs quelques arbres de Sandow afin d'établir la variété dans cette province aussi rapidement que possible.

o : o

RECHERCHES EN VUE D'AMÉLIORER LE POMMIER

Plus de 4,000 égrains de pommiers sont tenus actuellement sous observation à la Station expérimentale fédérale de Fredericton, N.-B., dans une entreprise très importante, en marche depuis huit ans et qui vise à l'amélioration du pommier. Beaucoup de ces égrains ou sauvages entreront en rapport la saison prochaine et l'on espère découvrir parmi eux une pomme tardive d'hiver supérieure à la pomme Sandow. Si ce résultat n'est pas obtenu la Station se propose de continuer jusqu'à ce qu'il le soit, c'est-à-dire jusqu'à ce que la pomme désirée soit découverte. En ce qui concerne la pomme Sandow, M. C. F. Bailey, régisseur de la Station, déclare que parmi toutes les pommes d'hiver tardives qui ont été cultivées au Canada, la Sandow est la seule variété d'avenir qui s'adapte aux conditions du Nouveau-Brunswick. La Sandow est un sauvagisme de la Spy. Elle ressemble beaucoup à la Spy mais la couleur n'est pas aussi bonne. La Station de Fredericton a distribué un grand nombre de greffes de Sandow au Nouveau-Brunswick en ces dernières années et l'on a reçu des cultivateurs des rapports très favorables à leur sujet. Elle vendra cette année aux principaux producteurs quelques arbres de Sandow afin d'établir la variété dans cette province aussi rapidement que possible.

o : o

RECHERCHES EN VUE D'AMÉLIORER LE POMMIER

Plus de 4,000 égrains de pommiers sont tenus actuellement sous observation à la Station expérimentale fédérale de Fredericton, N.-B., dans une entreprise très importante, en marche depuis huit ans et qui vise à l'amélioration du pommier. Beaucoup de ces égrains ou sauvages entreront en rapport la saison prochaine et l'on espère découvrir parmi eux une pomme tardive d'hiver supérieure à la pomme Sandow. Si ce résultat n'est pas obtenu la Station se propose de continuer jusqu'à ce qu'il le soit, c'est-à-dire jusqu'à ce que la pomme désirée soit découverte. En ce qui concerne la pomme Sandow, M. C. F. Bailey, régisseur de la Station, déclare que parmi toutes les pommes d'hiver tardives qui ont été cultivées au Canada, la Sandow est la seule variété d'avenir qui s'adapte aux conditions du Nouveau-Brunswick. La Sandow est un sauvagisme de la Spy. Elle ressemble beaucoup à la Spy mais la couleur n'est pas aussi bonne. La Station de Fredericton a distribué un grand nombre de greffes de Sandow au Nouveau-Brunswick en ces dernières années et l'on a reçu des cultivateurs des rapports très favorables à leur sujet. Elle vendra cette année aux principaux producteurs quelques arbres de Sandow afin d'établir la variété dans cette province aussi rapidement que possible.

o : o

RECHERCHES EN VUE D'AMÉLIORER LE POMMIER

Plus de 4,000 égrains de pommiers sont tenus actuellement sous observation à la Station expérimentale fédérale de Fredericton, N.-B., dans une entreprise très importante, en marche depuis huit ans et qui vise à l'amélioration du pommier. Beaucoup de ces égrains ou sauvages entreront en rapport la saison prochaine et l'on espère découvrir parmi eux une pomme tardive d'hiver supérieure à la pomme Sandow. Si ce résultat n'est pas obtenu la Station se propose de continuer jusqu'à ce qu'il le soit, c'est-à-dire jusqu'à ce que la pomme désirée soit découverte.

LE CENTENAIRE DE SAINT-JÉRÔME

L'histoire générale d'un pays relate d'abord et surtout les faits saillants de sa fondation, les étapes du développement de ses ressources naturelles, de l'accroissement de sa population, l'établissement de sa constitution et de ses institutions parlementaires, l'évolution de son système de gouvernement, les progrès de son influence intellectuelle, de ses relations extérieures, de sa vie nationale et internationale. Mais l'histoire d'un pays est aussi faite de l'histoire particulière de chacune de ses villes et de chacun de ses villages.

Malheureusement, ces histoires locales sont trop rares chez nous. Pourtant elles sont nécessaires. Que connaîtront les générations futures de notre vie paroissiale et municipale si nous laissons le passé tomber dans l'oubli ? Il est à regretter que nos archives publiques, sur ce point, soient in-

complètes. Celles qui existaient sont éparpillées, déjà difficiles à trouver et à recueillir.

On trouve une excellente occasion d'écrire l'histoire de toutes ces petites patries dans les anniversaires de fondation de nos villes et de nos villages. Depuis quelques années, plusieurs de ces anniversaires ont été célébrés au Canada. Cette année sera signalée par la célébration du troisième centenaire de la fondation de la ville de Trois-Rivières. D'autres centennaires, moins importants sans doute mais intéressants à plus d'un point de vue, seront aussi célébrés en 1934. C'est ainsi que Saint-Jérôme doit commémorer, cette année, l'anniversaire de sa fondation.

Saint-Jérôme, (paroisse et ville), n'est certes pas inconnue dans notre pays et surtout dans notre province. Surnommée la reine du Nord, la ville de Saint-Jérôme, située aux portes des Laurentides, est un des endroits les plus appréciés de notre province. Toutefois,

quoique son histoire soit connue dans son ensemble que sait-on de ses commencements, de ses annales religieuses, municipales, scolaires, commerciales, industrielles, de l'œuvre méritoire de ses pionniers, de la marche ascendante de ses développements et de ses riches perspectives d'avenir ?

Or, les fêtes du centenaire de Saint-Jérôme seront une excellente occasion de célébrer un glorieux passé et de faire mieux connaître l'histoire de l'une des petites villes les plus prospères de la province de Québec.

C'est en 1834 qu'eut lieu l'érection canonique de la paroisse de St-Jérôme. A cette époque, un groupe de quelques foyers existait déjà sur les bords de la Rivière du Nord. Depuis cent ans cette localité s'est merveilleusement développée et il est opportun d'écrire son histoire, de la faire connaître davantage à notre population. On sait que le progrès a fait irruption à Saint-Jérôme surtout au temps de son fameux curé, le célèbre curé Labelle. Ce prêtre patriote, homme d'action comme il en fut jamais, appuyé et secondé par des jérômiens courageux et hardis, lança Saint-Jérôme sur le chemin du progrès et de la prospérité, de 1868 à 1891. Cette ville n'a cessé de grandir, depuis.

En vue de célébrer dignement son centenaire, Saint-Jérôme a formé un comité de citoyens qui est à l'œuvre. Le Conseil exécutif de ce comité est composé comme suit :

Président d'honneur: Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier, Archevêque-coadjuteur du diocèse de Montréal.

Vice-Présidents d'honneur: M. L.-J.-C. Geoffrion, curé de Saint-Jérôme; L'Hon. Athanase David, et M. L.-E. Parent, députés de Terrebonne; M. Alfred Chénier, maire de la ville de Saint-Jérôme; M. Wilfrid Rochon, maire de la paroisse de Saint-Jérôme.

Président actif: L'honorable Jules-Edouard Prévost, sénateur.

Vice-présidents: MM. Charles-Edouard Marchand et Léopold Nantel; secrétaire: M. Camille de Martigny; secrétaire-adjoint: M. Emile Martin; trésorier: M. Rodrigue Castonguay; membres du Conseil: MM. les échevins A. Lessard, A. Filion et J. Bastien; MM. Wilfrid Desjardins, Alfred Lorrain, Emile Lauzon, J.-H.-A. Labelle, Charles Lorrain Eugène Saint-Vincent.

Plusieurs sous-comités ont été formés pour se partager le travail d'organisation des fêtes projetées. Ces fêtes auront lieu les 2 et 3 septembre prochain, c'est-à-dire un dimanche et un lundi qui se trouve être la fête du travail.

Le programme des fêtes que sera inaperçu pour notre population préparera sera sous peu publié. Nous pouvons dire dès aujourd'hui que le premier jour sera consacré aux fêtes religieuses et le second aux fêtes civiles.

Le centenaire de Saint-Jérôme sera véritablement la fête de la grande famille jérômiennne. Tous les anciens résidents que la destinée a conduits ailleurs reviendront avec joie au pays natal pour célébrer cet anniversaire. Ce sera comme la résurrection de vieux et bien chers souvenirs. Depuis cent ans il n'y a pas une famille jérômiennne qui, d'une manière ou d'une autre, n'ait pas contribué au progrès de Saint-Jérôme.

Le centenaire de Saint-Jérôme sera aussi celui des débuts de la colonisation du nord de Montréal, de cette magnifique région si peuplée et si admirée aujourd'hui et qui, il y a cent ans, était couverte de forêts impenétrables. C'est donc une étape importante dans les développements de cette partie de la province de Québec qui sera célébrée en même temps que la centième année de l'existence de la paroisse de Saint-Jérôme.

Ajoutons qu'à l'occasion de son centenaire, Saint-Jérôme fait écrire son histoire par M. l'abbé Elie-J. Auclair qui a commencé cette œuvre il y a quelques mois.

De plus, au cours des fêtes du centenaire de Saint-Jérôme on placera, en différents endroits de la ville et de la paroisse, des plaques commémoratives rappelant certains faits importants de l'histoire de cette localité.

THEATRE CORONA, No. 205,370
THEATRE CORONA, No. 205,715
THEATRE CORONA, No. 206,398
THEATRE CORONA, No. 207,867
THEATRE CORONA, No. 207,428
THEATRE CORONA, No. 206,945
THEATRE CORONA, No. 206,466
THEATRE CORONA, No. 205,672
THEATRE CORONA, No. 205,123
THEATRE CORONA, No. 207,765
THEATRE CORONA, No. 205,487

LA PRÉVENTION DE LA TUBERCULOSE

La tuberculose est une maladie due à un germe qui pénètre dans l'organisme, s'y multiplie, sécrète des poisons et ainsi cause des désordres. Ce germe s'attaque à tous nos organes; chez les enfants, il se cantonne surtout dans les ganglions et dans les os. Quand il se développe dans les poumons, organe de son choix chez l'adulte, il cause la maladie que l'on appelle communément la "consommation".

On croit que pratiquement tout le monde reçoit l'infection tuberculeuse. Les germes pénètrent au cours de l'enfance; de cette infection, deux formes de tuberculose peuvent se développer, soit une forme active, soit une forme latente ou inactive qui dure des années sans causer aucun tort. Si, cependant, à un âge plus avancé, la résistance vitale diminue, les germes qui étaient déjà dans la place profitent de cette occasion pour se développer et se multiplier dans cet organisme affaibli, causant ainsi la forme de la tuberculose active.

On nous pose souvent la question suivante: Que peut-on faire pour se préserver de la tuberculose? La réponse est la suivante:

1. Prendre régulièrement trois repas par jour. Dans le menu doivent figurer quelque fruit et un légume frais à feuilles:

2. Prendre une chopine de lait par jour;
3. Dormir huit ou neuf heures dans une chambre fraîche et bien ventilée;
4. Ne jamais se servir d'une coupe commune, même chez soi;
5. Se protéger contre les toux et les éternuements des autres;
6. S'habiller suivant la saison; se garder les pieds secs et chauds;
7. Voir son médecin dans tout cas de toux persistant;
8. Maintenir son poids moyen, et consulter son médecin si l'on perd du poids;
9. Se faire examiner par son médecin tous les ans;
10. Tous ceux qui vivent avec un tuberculeux ou qui sont venus en contact avec lui doivent demander à leur médecin les précautions que doit prendre le malade et les soins qu'ils requièrent eux-mêmes.

Pour se préserver de la tuberculose, il suffit de prendre un soin raisonnable de sa santé en suivant les règles posées par l'hygiène; voilà le conseil pratique qu'il faut donner et qu'il faut suivre.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

THEATRE CORONA, No. 206,367
THEATRE CORONA, No. 205,187
THEATRE CORONA, No. 206,710
THEATRE CORONA, No. 207,473

PRIX RÉDUITS
avec la qualité invariable
qui se vend au Canada
depuis 100 ans

1⁰⁰

la Bouteille de 10 onces

PAS DE CHANGEMENT

2³⁰

la Bouteille de 26 onces

PRIX ANTERIEUR 2⁵⁰

3³⁰

la Bouteille de 40 onces

PRIX ANTERIEUR 3⁵⁰

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. — Maison fondée en 1695.

Gin de KUYPER

LA VALEUR DE LA LOI DES SEMENCES

Le contrôle législatif des semences commerciales ferait plus de mal que de bien si l'on n'insistait pas sur une observance raisonnablement stricte des types modèles établis.

L'application de la loi a toujours été assez coûteuse, et le sera sans doute toujours mais un pays qui ne pourvoit pas un contrôle efficace sur la qualité de la semence importée et vendue dans son commerce domestique, peut s'attendre à devenir le dépotoir pour toutes les graines de qualité inférieure dont la vente est interdite dans d'autres pays. Au Canada, ce contrôle est pourvu par la loi des semences, appliquée par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

tes les graines de qualité inférieure dont la vente est interdite dans d'autres pays. Au Canada, ce contrôle est pourvu par la loi des semences, appliquée par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

THEATRE CORONA, No. 205,313

PAR-ÇI... PAR LA... PARTOUT
LES GOODYEARS SONT en MAJORITE



La préférence du public pour les Goodyears a été démontrée 44 fois en 1933. Les investigateurs ont pris note des marques de pneus des autos groupés par milliers aux parties de hockey, aux courses, aux matches de golf, à l'Exposition Canadienne Nationale et en d'autres circonstances importantes.

Tous les pneus—ceux d'avant, de derrière et même de rechange—sur chaque auto ont été notés, et après avoir fait les parts, l'on a trouvé que les Pneus Goodyears, lors de chaque enquête, avaient une grande majorité sur chacune des autres marques. Le public ne pouvait trouver de moyen plus clair ou plus explicite d'exprimer sa préférence à l'égard des Pneus Goodyears!

La prochaine fois que vous verrez un bon groupe d'autos, quelque part, jetez un coup d'oeil sur les pneus. Goodyear! Goodyear!!! Vous verrez bien que les Goodyears sont le premier choix—le leader des pneus.

PNEUS
GOODYEAR

VOUS POUVEZ FAIRE TOUS VOS ACHATS DE PNEUS A CETTE ENSEIGNE

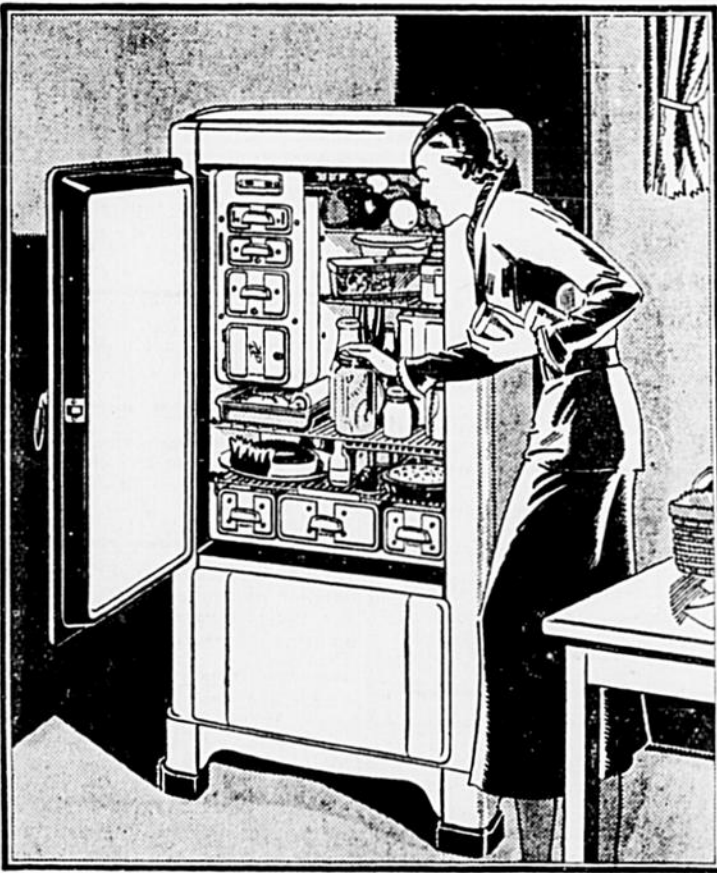
Vous n'avez pas besoin de faire des essais, de comparer ni de vous informer pour découvrir la meilleure valeur de pneus. Quel que soit le prix du pneu que vous voulez—que ce soit pour un auto à passagers, pour un camion ou un tracteur—vous pouvez être parfaitement certain de ceci: Vous en avez plus pour votre argent chez un marchand Goodyear que n'importe où ailleurs.

PLUS DE GENS ROULENT SUR DES

GOOD YEARS

QUE SUR TOUT AUTRE PNEU

Pour
la Santé
l'Economie et
FALICITER la CUISINE
... Ayez un



...REFRIGERATEUR ELECTRIQUE

Un réfrigérateur électrique protège votre santé nuit et jour pendant toute l'année; il vous épargne de l'argent et facilite le ménage. Il conserve le lait, les viandes et les légumes frais et sains. Il vous permet d'acheter des provisions en plus grandes quantités à des prix avantageux, parce que vous êtes assurée de les conserver frais jusqu'à leur utilisation. Il vous permet de combiner une multitude de mets économiques préparés avec les surplus pour faire des repas exquis. Il réduit les pertes et le gaspillage au minimum. Un réfrigérateur électrique sur lequel on peut toujours compter, coûte si peu pour fonctionner: rien que \$1.00 environ, par mois. Pourquoi attendre davantage pour vous assurer cette sérieuse économie et cette grande commodité ?

GRATUIT

TERMES FACILES

Pendant cette vente, nous donnerons en cadeau à tout acquéreur d'un réfrigérateur électrique une série de plats en verre pour réfrigérateur.

Des termes exceptionnels en rendent l'achat facile. Paiements aussi bas que \$5.00 comptant et \$5.00 par mois.



Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

ANNIVERSAIRE ASÉJISTE

Retour en arrière — Activités et oeuvres — Espoir pour l'avenir.

Notre intéressant cercle Benoît XV de l'A. C. J. C. célébrera, en mai prochain, le vingtième anniversaire de sa fondation. Vingt ans pour un cercle social, aux prises avec ces mille difficultés que toute entreprise suscite, surtout quand elle exige foi et sacrifice, c'est une époque qui vaut la peine d'être rappelée. Nul doute, que nos jeunes gens du cercle Benoît XV profiteront de ce fait pour revivre leur jeune histoire, apprécier à leur valeur les efforts étonnants de leurs devanciers et y puiser un aliment propice à leur enthousiasme et à leur courage.

Le 28 mai 1914, six jeunes gens pleins d'enthousiasme et de bonne volonté, se réunissaient au foyer paternel de Monsieur Ulric Boucher, alors quinquagénaire. Les Statuts de l'Association Catholique de la jeunesse Canadienne Française furent étudiés et analysés. Et le cercle Benoît XV de l'A. C. J. C. prenait naissance, ayant

Le 8 juillet suivant, les membres du nouveau cercle recevaient de Son Excellence Monseigneur A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe en reconnaissance officielle de leur cercle, des encouragements et une gerbe d'excellents conseils pour l'avenir. En septembre, le cercle possédait ses propres Statuts et obtenait son affiliation au Comité Central.

Le diocèse de Saint-Hyacinthe, voyait naître un mouvement social de jeunesse qui devait grandir et prospérer. L'entreprise marquait solidité puisque le programme élaboré s'exprimait en ces trois mots d'ordre: Piété, Etude et Action.

Dès le début, ces jeunes fondateurs se mettaient sous la protection du ciel en faisant, sans exception d'aucun, une communion générale: la bénédiction ecclésiastique ne leur fit pas défaut, car M. l'abbé Arthur Vézina, professeur au Séminaire, nommé leur aumônier par l'Ordinaire, sut les diriger, les instruire et les former avec ce zèle apostolique et cet enthousiasme qu'on lui reconnaît toujours.

Le grain de senevé, après une semence multipliée et au prix de quels sacrifices, est devenu un arbre puissant dont les rameaux protecteurs s'étendent maintenant sur la jeunesse du diocèse.

Le cercle Benoît XV, au cours de ces vingt ans de vie sociale, a mené le bon combat. Disons que ses activités furent bien élaborées ses oeuvres bien dirigées et que son activité générale a été bienfaisante au sein de notre jeunesse.

Lors des fêtes qui s'organisent sans doute pour célébrer cet anniversaire, nul doute que les officiers de ce Cercle sauront remettre en nos mémoires, les faits et gestes de leurs fondateurs et devanciers: c'est une page d'histoire importante, et c'est par l'histoire qu'on se forme à la

ANTALGINE

Les Capsules Antalgin maîtrisent les maux de tête, névralgies, rhumes, la grippe, douleurs périodiques, etc. Faciles à prendre — plus solubles que les tablettes. En vente partout 25c



vie sociale et apostolique, car on tire toujours le meilleur de l'esprit des fondateurs.

Ce travail sera d'autant plus facile que ces fondateurs sont encore dans diverses oeuvres sociales.

Les jeunes gens qui composent actuellement ce Cercle Benoît XV ont, acéjistemment parlant, vingt ans révolus. Vingt ans, quel bel âge. Ne dit-on pas toujours: Dans l'ardeur de nos vingt ans.

Pour les jeunes, c'est la force de l'âge, l'époque de l'enthousiasme et des fermes espérances, le courage audacieux et souvent vainqueur, époque où se déploient avec persévérance, réflexion et continuité, toutes les énergies et les puissances intellectuelles et morales.

Depuis vingt ans, qu'est-ce que le cercle Benoît XV a fait de bien dans sa ville? Au début, comme plus tard, on s'est appliqué sans cesse à développer la piété de ses membres, élément le plus important dans la constitution de l'apôtre social chrétien: on y a aussi considéré que la culture intellectuelle, la connaissance de nos brûlantes questions d'actualité étaient élément de formation intégrale: enfin des enquêtes diverses, des campagnes de publicité, des oeuvres de secours, ont apporté une intéressante et fructueuse variété dans l'action thermomètre de la personnalité et de l'esprit de conviction du chrétien formé par l'étude et la piété.

Les membres furent toujours choisis avec soin: le mot d'ordre était: viser à la qualité et non à la quantité. L'esprit des fondateurs a toujours consisté à considérer leur association comme une oeuvre plus soignée d'une véritable formation intellectuelle et morale, que d'une orientation outrancière à l'action et à la multiplication de ses membres: c'est ce qu'il faut exiger dans la création de l'élite.

D'autres sauront sans doute faire connaître à nos lecteurs l'oeuvre accomplie par le Cercle Benoît XV, depuis sa fondation. Ce qu'il importe en 1934, c'est que ce vingtième anniversaire soit l'occasion d'une nouvelle infusion de force et d'activités chez nos jeunes, par l'analyse des actes de leurs devanciers.

Il faut des jeunes gens de plus en plus mûrs et réfléchis, et nos acéjistes doivent vivre plus intensément l'esprit et la directive des fondateurs.

Ceux-ci le savent-ils suffisamment? Plusieurs connaissent l'A. C. J. C. comme société où s'enseigne seulement le catéchisme! Pour d'autres, on s'y adonne à la prière comme les moines du désert! D'autres disent qu'elle n'existe que pour ceux qui ont déjà fait de très fortes et solides études. Les derniers, qu'on y trouve l'occasion de mettre à jour ses talents ou d'organisateur ou de conférencier ou de meneurs d'hommes! Combien ont-ils songé que l'A. C. J. C. c'est une école de formation intérieure! C'est le but d'après l'esprit des fondateurs.

Il faut en cet anniversaire, faire un sérieux examen sur l'état de notre jeunesse, et il sera d'autant plus fructueux que les jeunes le feront eux-mêmes, s'ils veulent faire de véritables progrès. Qu'on songe à un recrutement solide de membres dont le dévouement puisse déployer, sans compter leur temps ou ménager leurs activités, dans une collaboration intime qui exclue tout orgueil.

La jeunesse doit toujours avoir le désir de s'élever sans cesse par le coeur et par l'esprit, non en esprit vain pour s'attirer de l'influence ou de la considération, ou se ménager certaines amitiés influentes, mais par le plus noble dessein: accomplir un devoir d'apôtre chrétien tel que le veut l'esprit de l'association.

Pour moi, dont l'intérêt est si particulier envers l'A. C. J. C., moi, qui suis acéjiste de coeur et d'esprit, je porte l'humble opinion que l'occasion est propice pour les jeunes acéjistes de revenir aux ambitions et aux rêves d'il y a vingt ans et de se remettre à nouveau à la conquête de la jeunesse.

Pour se soutenir dans ce difficile effort, il faut que nous croyions tous à la beauté de notre oeuvre et à cette pressante nécessité d'une perfection plus grande. Si nous ne faisons pas notre part, d'autres sauront la faire, parce que l'A. C. J. C. a pour but de former des hommes dont nulle société ne saurait se passer.

Concluons donc franchement qu'à l'occasion de cet anniversaire de fondation du cercle Benoît XV, qu'il y a deux points à bien considérer: fêter avec éclat cet événement très important qui ne doit pas passer inaperçu pour notre population, et jurer, à l'exemple des anciens, de sauver l'avenir.

Ce doit être la résolution décisive de nos vingt ans.

J.-André Paulhus, 24 avril 1934.

LA REVUE DES DERNIERS ÉVÉNEMENTS

(Suite de la page 2)

sans-fil résultera probablement des nouvelles expériences qui sont actuellement accomplies par le célèbre inventeur italien Guglielmo Marconi qui utilise des longueurs d'ondes beaucoup plus courtes que toutes celles connues à date, dit le Morning Post aujourd'hui.

Le sénateur Marconi se livre à ses expériences de communications régulières sur des distances de centaines de milles entre les postes de Gènes et de Livourne, en Italie, utilisant des longueurs d'ondes de 50 et 60 centimètres.

Les Bochs craignent une attaque des airs

Berlin. — Les autorités intensifient leur campagne nationale pour faire comprendre aux Allemands le danger qui serait le leur en cas d'attaque des airs.

Chaque ville allemande possède maintenant ses comités d'organisation, chargés d'induire au moins un membre de chaque famille à devenir membre de la Reichs Luftschutz Bund (Ligue de défense aérienne).

Des réunions ont lieu chaque semaine dans chaque district; les experts expliquent que des avions de bombardement parvenus à la frontière polonaise, par exemple, pourraient en moins d'une heure laisser tomber leurs projectiles sur Berlin; et que des avions français pourraient atteindre les centres industriels et la Rhénanie en 100 minutes, si des hostilités éclataient.

Un aveu dans l'affaire Stavisky

Paris. — Paul Baron, qui fut l'assistant chef du ministre du Travail en 1932, a donné une tournure sensationnelle à l'affaire Stavisky, récemment en admettant qu'il était l'auteur de la fameuse lettre du ministère du Commerce au ministère du Travail recommandant l'achat d'obligations du Crédit Municipal de Bayonne.



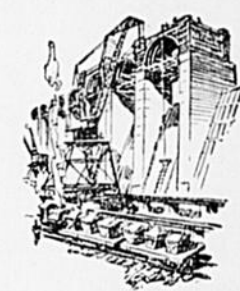
Les pavages EN BETON

sont permanents, confortables et économiques

Une route pavée en béton est pavée pour longtemps, et ses frais d'entretien sont ensuite insignifiants. Aussi, là où l'on a la sagesse de paver en béton, peut-on affecter tous nouveaux crédits à la construction de nouvelles routes. Deux genres d'économie sont ainsi réalisés: économie sur les fonds originaux et économie sur les frais de roulement automobile. Le béton a en effet pour résultat d'épargner pneus et véhicules, tout en réduisant la consommation de gazoline et d'huile. Il assure en outre plus de confort et de sécurité aux automobilistes. Recommandez les pavages en béton dans votre localité.

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

Edifice Canada Cement Company Carré Phillips, Montréal
Bureaux de vente à MONTREAL TORONTO WINNIPEG CALGARY



LE BETON est un produit tout-canadien

Tout ce qui sert à la construction en béton — ciment, sable, gravier, pierre concassée, barres d'armature et bois pour les formes — est canadien et contribue à procurer de l'emploi à vos concitoyens. Recommandez le béton pour tous genres de construction.

LE NOUVEAU PLYMOUTH SIX FABRIQUÉ PAR CHRYSLER

Comparez le prix et les caractéristiques du Plymouth avec ceux des autres marques dans le domaine des prix modiques

N'EST-IL PAS étonnant de voir le Plymouth Six dans la classe des prix les plus modiques?

Le Plymouth Six a une carrosserie tout acier — acier renforcé par acier. C'est le genre de carrosserie qui offre le plus de sécurité. Pas de déformation ni de grinements. Elle donne la sécurité d'un Pullman moderne.

Le Plymouth Six est le seul auto dans son domaine de prix qui est pourvu de roues avant indépendantes. Ces longs et moelleux ressorts éliminent les rebondissements à l'arrière et la flexibilité des roues avant rend les obstacles de la route imperceptibles. C'est le même genre de ressorts que vous rencontrez dans les voitures les plus dispendieuses.

Nul autre auto dans le même domaine de prix possède le montage du moteur avec Pouvoir Flottant. Ce montage est brevété par Chrysler. Le Pouvoir Flottant élimine les vibrations du moteur — les occupants ne "sentent" pas le moteur. Les randonnées les plus longues ne laissent aucune fatigue.

Insistez sur ces Quatre Caractéristiques Vitales



MONTAGE DU MOTEUR AVEC POUVOIR FLOTTANT



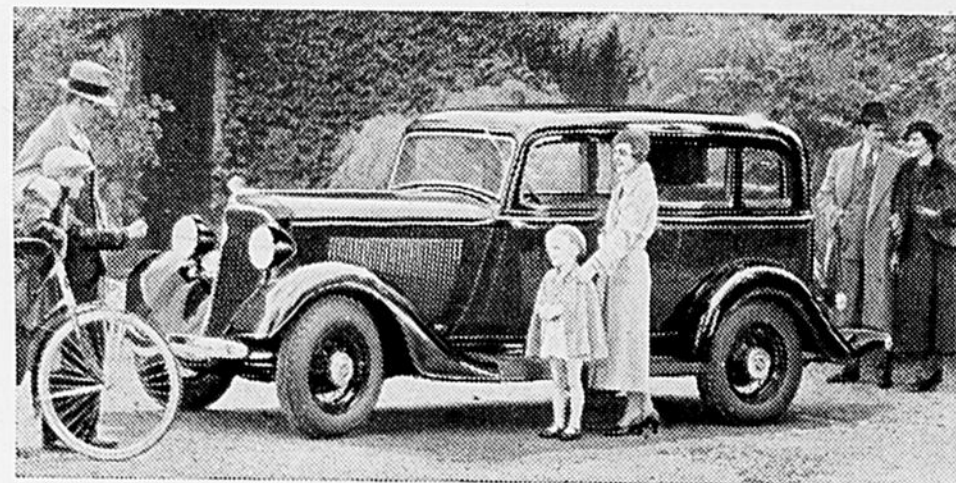
ROUES AVANT INDEPENDANTES



CARROSSERIE TOUT-ACIER



FREINS HYDRAULIQUES



Nul autre auto dans le même domaine de prix possède les freins hydrauliques. Les freins hydrauliques sont ceux dont l'action est la plus douce et la plus sûre. Rien à grincer... rien qui grince. L'action est positive sur les quatre roues, parce que les freins sont toujours équilibrés.

Insistez sur ces quatre caractéristiques vitales. Les Roues Avant Indépendantes et le Pouvoir Flottant vous donnent plus de confort. Les Freins Hydrauliques et la Carrosserie-Tout-Acier vous donnent la sécurité qui vous est due, à vous et à toute votre famille.

LE NOUVEAU PLYMOUTH SIX LIVRÉ À ST. HYACINTHE

AU BAS PRIX DE \$798⁰⁰

LE PLYMOUTH SIX

Roues Avant Indépendantes
Freins Hydrauliques
Carrosserie Tout-Acier
Pouvoir Flottant

L'Auto à prix modique où le génie technique est le plus en évidence

GARAGE CENTRAL

ORIEN GRISE, Gérant
Tél. 165

Saint-Hyacinthe

35 rue Ste-Anne

CIGARES WHITE OWL



IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED — MONTREAL

AGENT DES BICYCLETTES C. C. M.

VENTE DE BICYCLES NEUFS ET USAGES REMIS A NEUF

REPARATIONS DES BICYCLES

Aussi en mains tous les accessoires pour toutes les marques

— SPECIALITE —

Posage des bandes de caoutchouc

Aux roues des carrosses, bicyclettes d'enfants (Kiddy-Car) etc.

—: BICYCLES A LOUER —:

OUVERT TOUS LES SOIRS

Arsène St-Amand

16 William ST-HYACINTHE Tél. 327m.

VOILÀ QUELQUE CHOSE COMME COLLET!

La bière MOLSON'S EXPORT

COURRIERS

ACTON-VALE

Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme Télesphore Beaunoyers, d'Acton-Vale.

—Mme Vve François Bellemar, sœur de Mme Lamarre d'Acton-Vale est décédée à Acton-Vale. Les funérailles ont eu lieu dans notre église, mais la sépulture eut lieu à Montréal, où l'on a transporté la défunte après le service.

—M. Wilfrid Dupuis, cultivateur de la paroisse de St-André d'Acton est revenu dans sa famille, après avoir subi une opération à l'hôpital de St-Hyacinthe.

—Le Cercle Musical du Gymnase a tenu une assemblée dimanche soir à 7 heures et demie dans la salle du gymnase dans le but de voir à l'élection des membres pour s'occuper de la direction du gymnase. Ont été élus: Président, M. Edmond Gagnon; vice-président, M. Raoul Blanchard; secrétaire, MM. Albert Beauregard et Doris Deslandes, directeurs: MM. Alphonse Champagne, Albert Millotte, Alexandre Paquette, Jos. Bousquet, Omer Dumont, Cyril Létourneau et Florian Beauregard. Il a été rendu compte du coût total de la construction du nouveau gymnase qui est de \$1485.

Il y a actuellement 60 abonnés au gymnase dont six sont des membres à vie pour le montant de \$50, que chaque membre doit verser pour un abonnement à vie.

—A l'occasion de la fête du Bienheureux Monfort, les élèves du couvent et de l'Académie ont entendu la messe à 7 heures chantée par la maîtrise de Notre Académie.

—M. le notaire Gaston Beaudin, régistrateur de Bagot, demeurant à St-Liboire, était de passage à Acton-Vale, dimanche dernier, avec sa famille.

—M. Richard Woodburn, de South Durham, était de passage à Acton ces jours derniers.

—Samedi dernier, un libéra fut chanté dans notre église pour l'âme de Mme Vve Joseph Leduc, inhumée dans le cimetière d'Acton-Vale, après le chant du libéra. Ce libéra fut chanté à 11 heures après l'arrivée du train de Montréal qui est dû à 10.56 a. m.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Leduc, Zacharie Leclerc, Archambault, et Lussier.

—Lundi de cette semaine, un libéra a été chanté dans notre église pour Mme Luder Gauthier, décédée à Montréal à l'hôpital Notre-Dame et transportée à Acton-Vale par le corbillard-automobile de Joseph Lebeau de Montréal. Le cortège funèbre est arrivé à Acton, vers onze heures et demie. Assistaient au libéra: son époux, M. Luder Gauthier, commis-voyageur de Montréal, ses trois fils, Maurice, Georges et Origène, ses deux filles Madeleine et Fernande, ses frères Damase Grégoire d'Acton-Vale et Benjamin Grégoire, charretier à Drummondville. Il y avait aussi dans l'assistance M. F. Gauthier, M. et Mme Frédéric Gauthier, la famille de M. Damase Grégoire, la famille de M. O. Nésmé Jetté, Mme Lagassé, Mme L. O. Deslandes, Mme Joseph Deslandes, Mme Edmond Gagnon, Mme Omer Dumont et le notaire Georges A. Deslandes et son frère, Paul qui ont chanté le libéra avec le concours de Paul Gauthier.

La défunte, née Angelina Grégoire, laisse son époux, M. Luder Gauthier et toute sa famille ont demeuré parmi nous il y a dix-huit ans sur la rue St-André et étaient bien connus chez nous il compte encore beaucoup de parents et d'amis.

—La beurrerie de M. Henri Lecomte d'Acton-Vale a pris, depuis quelques semaines, un nouvel essor d'activité, par suite d'une annonce faite à la porte de l'église par le notaire Georges A. Deslandes, à la demande de M. Lecomte. Dans cette annonce, l'on a fait appel à la bonne volonté de nos cultivateurs pour encourager notre beurrerie. Depuis quelque temps, nos cultivateurs allaient porter leur lait à Upton ou bien les beurreries de Danby, Ste-Christine, de St-Valérien et de St-Théodore faisaient concurrence à celle d'Acton en venant chercher le lait de porte en porte par camion.

Mais aujourd'hui, l'annonce a fait beaucoup de bien et l'on compte actuellement 9 patrons qui vont régulièrement mener leur lait à la beurrerie de M. Lecomte à Acton-Vale. Il y a encore plusieurs cultivateurs près d'Upton qui vont le porter à Upton, mais l'on espère dans quelque temps que tous trouveront autant d'avantages à venir à Acton.

—M. le vicar Cordeau a commencé à faire le catéchisme aux enfants qui se préparent à leur première communion solennelle. Il y a plus de soixante enfants qui vont au catéchisme.

ST-JEAN-BAPTISTE

Les Quarante-Heures eurent lieu dans la chapelle de notre couvent du 19 au 21 avril. La paroisse de l'autel était un chef-d'œuvre artistique. Le soir, à l'heure d'adoration, on représentait tour à tour une lyre et une croix.

—M. le vicar a commencé le catéchisme préparatoire à la communion solennelle pour les garçons de nos écoles.

—Mlle Marthe Desautels a passé quelques jours à Montréal la semaine dernière.

—Mlle Madeleine Lacoste est revenue de Saint-Hilaire où elle passa une semaine chez sa tante, Mme Petit.

SAINT-SIMON

Ces jours derniers a été baptisé Marie. Réjane, Rita enfant de M. et Mme Emile Perron. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Gagnon, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

—M. et Mme Roméo Lacroix ont eu la douleur perdre leur bébé Jean-Marc âgé de 6 semaines. Nos sympathies.

—M. Arthur Gaudette de St-Simon a perdu un petit chien répondant au nom de Pitou. Il est noir le poil ras, la queue habituellement roulée et la tête toute noire. Tous renseignements seraient reçus avec plaisir chez M. Arthur Gaudette.

ST-BARNABE

M. et Mme E. Plouffe sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Agathe, Anita. Parr. M. Philas Guilbert;

marr. Déla Guilbert.

—Dimanche dernier eut lieu l'élection des membres des Amicalistes avec le résultat suivant: Présidente Mlle Imelda Lussier, vice-prés. Mme Charles-Emile Marion; Cons. Mme René Langelier, secrétaire Mlle Annette Rodier, Trésorière Mlle Angela Paradis. Durant la soirée plusieurs se réunirent à leur Alma Mater. Mlle Lussier, présidente sut intéresser son auditoire dans une charmante causerie. Il y eut chant par les élèves.

MONT ST-GREGOIRE

Samedi, 21 avril, dans notre église paroissiale a été béni par M. l'abbé Philippe Martin, vicaire de Ste-Scholastique et cousin du marié, le mariage de M. Gérard Guentier avec Mlle Isabelle Choquette. La mariée au bras de son père M. Hector Choquette portait une robe de satin ivoire, un chapeau de même ton, et tenait un livre d'heures dont les signets étaient de musquets. Mlle Jeanne Choquette, sœur de la mariée, robe d'honneur portait une robe de crêpe jonquille et une toulfe de roses-thé au corsage. Mlle Emilienne et Lucette Quentin, sœurs du Marié, demoiselles d'honneur portaient des créations Marianne et tenaient de minuscules manchons d'oeillets et de roses. Après la cérémonie, une réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée, M. et Mme Quentin partant ensuite pour un voyage aux États-Unis.

Les cérémonies des Quarante-Heures se sont terminées en notre église, mardi matin. La paroisse a assisté nombreuse et recueillie à tous ces saints exercices.

—Lundi dernier une foule emue assistait aux imposantes funérailles de Mlle Diane Tétréau fille de M. et Mme Emile Tétréau décédée à l'âge de 26 ans. De nombreux témoignages de sympathies furent remis par la famille éplorée, nous y joignons les nôtres.

—Ces jours derniers s'est éteint aussi, à l'hôpital de St-Jean, M. Nap. Tétréau époux de dame Laura Benoit, après quatre semaines de maladie, à l'âge de 63 ans. Le regrette défunt laisse pour le pleurer, son épouse, une fille Edwida, Mme Phil. Barrière de St-Jean, trois fils, Orla, Georges, Gérard, et son frère M. Ulric Tétréau.

La famille a toutes nos sympathies dans cette cruelle épreuve.

—M. et Mme Hormidas Brodeur sont les heureux parents d'une fillette baptisée sous les noms de Estelle, Denise, Parrain et marraine M. et Mme Omer Brodeur de Ste-Brigide. Nos félicitations.

ORDINATION DOMINICAINE À OTTAWA

S. E. Mgr J. A. Papineau, évêque de Joliette a élevé à la prêtrise mercredi matin, en l'église St-Jean-Baptiste d'Ottawa, huit nouveaux prêtres dominicains.

Au nombre de ces nouveaux prêtres, nous remarquons R. P. Louis Bertrand oulet, originaire de Lewiston, Me., qui est en même temps un ancien élève de notre séminaire. "Ad multos annos".

Rafraîchissant le MIDI

QUAND les enfants arrivent affamés à la maison, donnez-leur ce régal: les Flocons de Blé d'Inde Kellogg, croustillants et savoureux, avec du lait ou de la crème. Aliment riche en énergie et cependant léger, rafraîchissant et facile à digérer.

Essayez vous-même les Kellogg pour le lunch. Vous serez étonné de constater combien ils vous rendront dispos pour le reste de la journée. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.

Kellogg
pour le lunch



LES FAKIRS PEUVENT-ILS SUSPENDRE LEUR VIE ?

Les fakirs sont certes, très étonnants, mais ils sont aussi, extrêmement prétentieux, puisqu'ils vont jusqu'à dire qu'ils peuvent suspendre leur vie et s'imaginent le prouver, en se faisant enterrer vivant, pendant des heures, enfermer dans un cercueil hermétiquement clos et recouvert de sable.

Cette histoire d'enterrement des fakirs a créé bien des légendes de la part des écrivains et des touristes qui ont assisté à ces mystérieuses inhumations qu'ils qualifient de surnaturelles ou encore à des secrets occultes transcendants dont les fakirs seuls sont les possesseurs.

Mais les hindous n'ont pas les pouvoirs qu'ils supposent, nous dit le magicien Beckmen, et les récits racontés par les voyageurs ne doivent pas être tenus pour vrais parce que la plupart d'eux manquaient de compétence pour découvrir les supercheries des fakirs. Et la preuve en est que les fakirs ne peuvent pas demeurer, deux heures durant, sans respirer; ils parviennent cependant à truquer cette impossibilité en cachant, dans leur turban, un sac en caoutchouc contenant suffisamment d'oxygène pour permettre de vivre au moins deux heures. De plus, la grande du cercueil, dans lequel ils se font enterrer, contient assez d'air, en tenant compte de l'exhalation de l'acide carbonique, pour qu'un homme puisse y vivre sans difficulté au moins trente minutes.

Il faut donc convenir que les fakirs ne sont en réalité que des truqueurs car autrement, si leurs "prodiges" étaient vrais, ils mettraient en évidence une force mystérieuse qui bouleverserait toutes les lois connues de la physique.

A New-York, il y a quelques années, un fakir hindou nommé RAHMAN-BEY, tenta de démontrer qu'il avait un pouvoir surnaturel lui permettant de rester deux heures sans respirer. Il s'imagina prouver sa

prétention en se faisant enterrer vivant dans un large cercueil en acier qui fut plongé dans le fond de la rivière Hudson. Le fakir demeura dans cette triste demeure durant 19 minutes exactement; lorsqu'on ouvrit le cercueil, l'hindou ne donnait pas la moindre apparence de vie. Cependant, après un certain temps, le corps commença à remuer et le sujet ouvrit les yeux. Lorsqu'on lui demanda s'il avait quelque souvenir de son sommeil il répondit qu'il ne pouvait se souvenir de rien.

Or, ce fakir qui avait impressionné vivement le public new-yorkais, fut démasqué par la suite lorsque le fameux magicien HOUDINI décida de renouveler l'exploit du fakir en se faisant enterrer, lui-même, dans un cercueil en tôle galvanisée qu'on descendit au fond de la piscine de natation de l'hôtel Shelton, à New York. Et après avoir demeuré une heure et 17 minutes, (soit 58 minutes de plus que le fakir) Houdini déclara que l'exploit du fakir, de même que celui qu'il venait de reproduire, n'étaient que de la magie bien ordinaire pour les magiciens.

Voilà comment un fakir qui, complètement confondu par un magicien, dut retourner dans son pays sans autres prétentions.

Delhi
Montréal, mars 1934.

(Spécial au "Clairon")

L'HISTOIRE DES FROMAGERIES DE QUÉBEC

Le rapport d'une analyse économique des opérations des fromageries dans la province de Québec, conduite par le Ministère fédéral de l'Agriculture et le Ministère provincial, en collaboration, vient d'être publié. Nous y trouvons tout d'abord une esquisse très intéressante de l'histoire de la fabrication du fromage dans cette province.

La production du fromage dans l'étendue de territoire qui est aujourd'hui la province de Québec, remonte aux premiers temps de la colonie. On croit que le fromage raffiné qui se fait actuellement dans l'île d'Orléans est un reliquat de cette industrie des premiers jours. Plus tard, à mesure que de nouvelles étendues étaient mises en culture, les colons français et anglais se mirent à la fabrication du fromage, qui faisait partie de l'économie domestique du temps. Nous ne savons pas quel était le volume de la production, car l'on ne tenait pas alors de statistiques, mais l'on croit que cette production atteignit des proportions considérables pendant le deuxième et le troisième quarts du dernier siècle.

En 1870, d'après le recensement de cette époque, la quantité de fromage produit sur les fermes du Québec se chiffrait par 512,435 livres. Il se fait encore un peu de fromage sur les fermes, mais cette industrie n'a fait que décroître depuis l'introduction du système de fabrication. L'industrie fromagère, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est un produit de la centralisation qui s'est accomplie au cours des soixante dernières années. Les premières fromageries de la province de Québec furent construites dans le comté de Missisquoi et dans les comtés adjacents avant 1870. En 1871 il y avait 25 fabriques en fonctionnement et vers 1901 le nombre s'était élevé à 1,547, dont 340 étaient des fabriques combinées de beurre et de fromage. Il y avait alors, sur toute l'étendue du Canada, 2,947 fabriques, dont 558 fabriquaient du beurre et du fromage; Québec produisait 80,630, 109 livres de fromage, d'après le recensement de 1901.

Depuis l'année-record qui s'est terminée le 30 juin 1904, il y a eu une diminution constante dans le nombre des fabriques et la production du fromage, aussi bien dans la province de Québec que dans le Canada tout entier. En 1931, le Bureau de la Statistique signalait l'existence de 564 fabriques dans le Québec, dont 148 combinées. La même année, le nombre total de fabriques au Canada était de 1,338, dont 195 combinées. En 1931, la production du fromage dans le Québec était de 25,907,691 livres contre 80,630,199 livres en 1900. Pour le Dominion tout entier, la production, en 1931,

était de 113,526,588 livres contre 220,835,269 livres en 1900, de sorte que le chiffre de 1931 représente une diminution de 48 pour cent.

NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans L'UNION en

1899

AVRIL, le 4. — Les funérailles de Georges Côté, fils de M. G. Côté, manufacturier, décédé à l'âge de 22 ans, ont eu lieu hier à la cathédrale.

—Les membres du corps de police et les nombreux amis du chef A. Chenette se sont réunis pour le fêter à l'occasion de son 48ième anniversaire de naissance. Une adresse fut lue par Mlle A. Chenette.

—Les amateurs du Cercle Montcalm ont donné, hier soir, à la salle du Marché, une très jolie soirée dramatique et musicale. Ce drame intitulé: "Le Fils du Meunier" est le premier essai d'un jeune collègue de cette ville, M. Damien Bouchard qui possède des talents littéraires remarquables. L'action de ce drame se déroule à St-Denis et à St-Charles au temps de la rébellion de 1837-38. Les interprètes du drame, MM. Jos. Daviau, Alb. Blanchard, E. Desjardins, L. A. Richer, V. Lecomte, A. Blanchard, O. Robida, Jos. Daviau, C. Cormier, E. Blanchard, A. Archambault et W. Tanguay, n'ont pas peu contribué aussi au succès d'hier. L'orchestre du Cercle Montcalm fit les frais de la musique.

—Hier matin, M. Georges St-Jean, marchand de journaux, conduisait à l'autel Mlle Mary Arbour, fille de M. Vital Arbour, entrepreneur.

—M. Octave Gendron, manufacturier, est dangereusement malade.

—M. Magloire Benoit, commerçant de bois, a transporté son bureau sur le terrain vacant situé sur la rue St-Joseph, en arrière du Bureau de Poste.

—M. E. St-Onge est nommé agent de la buanderie à vapeur J. Mathieu. Il a son bureau à 183 Cascades.

—M. Roch Sasseville, du village La Providence, a tué un aigle ayant 6 pieds d'envergure.

—Le 2 mai a été célébré à l'église Notre-Dame du Rosaire le mariage de M. Elphège Decelles, du village La Providence, à Mlle Régina Dauphinais.

—Les membres du Club Philharmonique sont entrés, hier soir, dans leur nouveau local sur la rue St-Dominique.

—M. Louis-Joseph Gélinas, dentiste, est décédé hier chez son beau-frère, M. J. A. Dubuc, manufacturier du village St-Joseph.

—M. Thomas Orsali, capitaine du Club des bicyclistes de St-Hyacinthe, part ce soir pour Montréal où il va assister à la réunion des C. W. A.

—Arthur Laprés, 15 ans, fils de M. Benjamin Laprés, du village La Providence, a été victime d'un accident de chasse. Avec deux de ses amis il s'amusait à tirer les poissons au ruisseau appelé "Décharge des Trentes" lorsque en pressant la détente le canon de son fusil se fendit et il reçut toute la charge à la figure.

—M. Victor Côté a été victime d'un accident. Comme il se rendait à la messe il perdit l'équilibre en descendant l'escalier et s'infligea de graves blessures aux jambes. Il est sous les soins du Dr Eugène Turcot.

—M. J. P. Frémont, horloger et bijoutier de Montréal, vient s'établir ici dans le magasin de M. Jos. Leduc, rue St-Simon.

—M. Désiré Dumaine, président du comité de police, vient de faire l'acquisition de nouveaux uniformes pour nos hommes de police.

—Le docteur Paul Ostiguy a transporté sa pharmacie à la résidence qu'il a fait construire au coin des rues Girouard et Ste-Anne. Le local qu'il occupait, coin Cascades et St-Hyacinthe, a été loué par M. Fournier, pour un magasin de fruits et un restaurant.

—M. T. G. Gagné, autrefois à l'emploi du Dr Emile Ostiguy, a subi avec succès ses examens de pharmacie.

—Un banquet organisé par la Philharmonique est offert à ses fondateurs M. Eusèbe Brodeur, président honoraire, et MM. C. A. Boivin et Camille Lussier, vice-présidents.

—Le conseil a accordé une licence d'hôtel à Dame Marie-Louise Côté, épouse de M. H. N. Bernier. Cet hôtel se

trouvait à l'angle de la rue St-Joseph et de la rue St-Hyacinthe.

—M. Joseph Cabana a pris à la ligne une magnifique carpe pesant 13 livres, dans le canal de la manufacture Côté.

—10,800,000 Anglais vivent à la campagne; 16,000,000 en ville.

LE NOUVEAU DODGE

ROUES AVEC "COUSSINS FLOTTANTS"—VENTILATION 7-POINTS

Des douzaines de nouvelles caractéristiques... inclus pouvoir flottant, carrosserie tout-acier, freins hydrauliques, et autres!

Vous avez tout le luxe d'une voiture dispendieuse—cependant le nouveau Dodge est économique à tous les points de vue.

La méthode "Cartes sur Table" vous fournit un moyen de comparaison qui ne laisse aucun doute sur la qualité.



Ces sièges sont faits d'un alliage d'acier. Ils donnent au Dodge 30,000 milles et plus sans décarburation.



LES FREINS HYDRAULIQUES SONT LES PLUS SÛRS! Ils sont équilibrés... pas de dérèglements... Économie en pneus! Ils vous arrêtent sur un dix sous si c'est nécessaire.



VOUS NE SENTEZ NI LES CAHOTS NI LES BOSSSES avec les coussins flottants du Dodge... le dernier mot en fait de roulement moelleux.



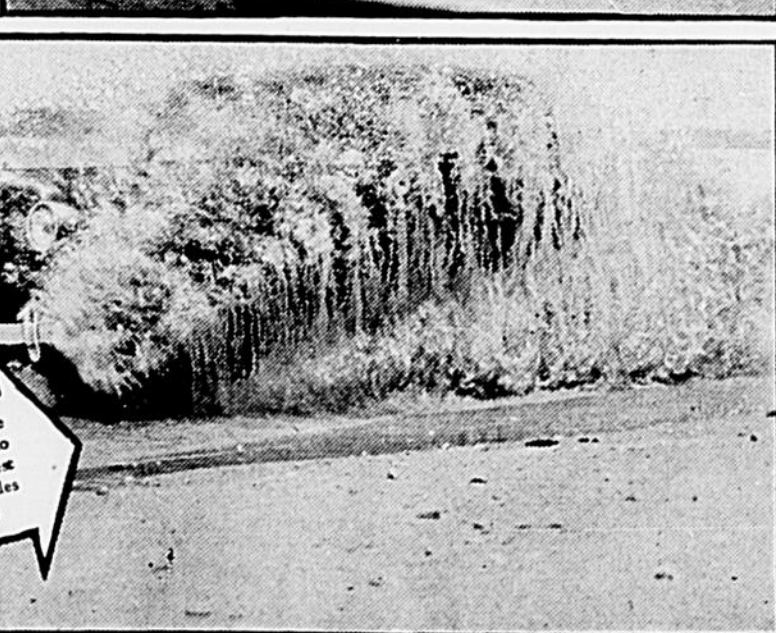
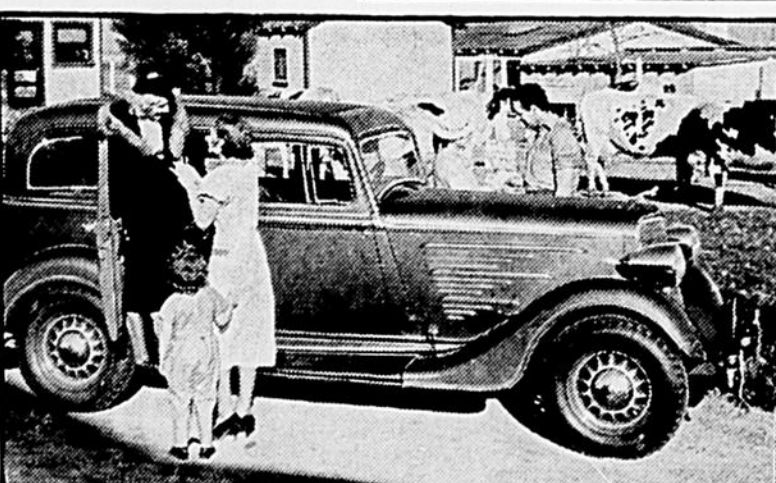
Nouvelle Ventilation Dodge—7 Points—Toute qualité de ventilation à commander par une rafale si vous voulez, ou bien par une brise gentille sans courants d'air. Sept perfectionnements distincts, y compris un pare-brise qui s'ouvre ou se ferme.



VOUS NE SENTEZ NI LES CAHOTS NI LES BOSSSES avec les coussins flottants du Dodge... le dernier mot en fait de roulement moelleux.



Nouvelle Ventilation Dodge—7 Points—Toute qualité de ventilation à commander par une rafale si vous voulez, ou bien par une brise gentille sans courants d'air. Sept perfectionnements distincts, y compris un pare-brise qui s'ouvre ou se ferme.



Le PLONGEON. Une douche semblable stopperait tout auto de qualité moindre. Et ce n'est qu'une des épreuves auxquelles le nouveau Dodge est soumis.

GARAGE CENTRAL

ORIEN GRISE, Gérant

35 rue Ste-Anne

Tél. 165

Saint-Hyacinthe

La Farine Robin Hood

donne à votre cuisson entière une

texture soyeuse et un goût exquis.